



Engagement

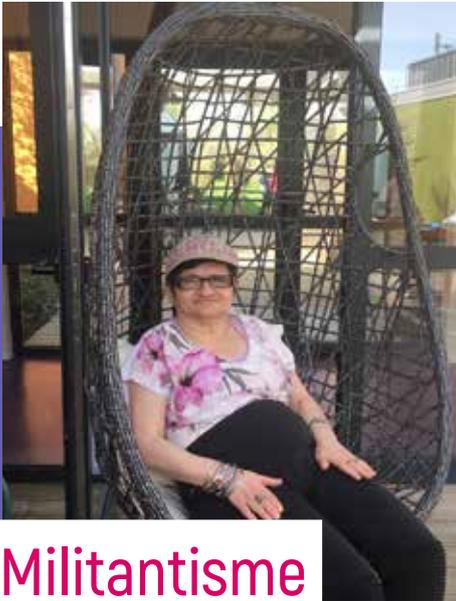


DOUCE FRANCE, PAYS DES LUMIÈRES...

Qui laisse les personnes en situation de handicap dans l'ombre

#PasSiDouceFrance

Solidarité



Militantisme

63^e Assemblée générale Unapei 17- Exercice 2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS RAPPORT D'ORIENTATION

60ans

« L'essentiel »



Autodétermination



Valeurs



Citoyenneté



Unapei

CHARENTE MARITIME - 17

www.unapei17.org



UNE PERSONNE, UN HANDICAP,
UNE VIE, UN DÉFI,
ŒUVRONS ENSEMBLE !

Sommaire

Le mot de la Présidente.....03	LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES
Le mot du Directeur général04	Les établissements et services22
Le Conseil d'Administration07	Le siège et le SPOT24
Faits marquants 2022-202310	Les services techniques.....25
L'Unapei 17 en chiffres12	Direction de parcours - Unapei 1726
Les commissions.....13	Pour les plus jeunes28
La restauration16	S'accomplir par le travail35
La campagne Ivoire et l'Opération Brioches.....16	Des solutions d'accueil et d'accompagnement ouvertes sur la société41
La communication17	Des solutions complètes d'accueil48
Quelques représentations17	Rapport d'orientation56
Pourquoi adhérer ?20	Glossaire60



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers parents, chers amis, chers adhérents,
Mesdames, Messieurs les administrateurs,
Mesdames, Messieurs les directeurs,
Mesdames, Messieurs les professionnels, accueillants familiaux
et représentants du personnel.

L'Unapei17 est une association qui, depuis maintenant 63 ans, se mobilise et met tout en oeuvre pour mener à bien la mission qui lui incombe depuis sa création, accompagner les personnes en situation de handicap intellectuel.

La transformation de notre offre, demandée par les pouvoirs publics, nous oblige à nous interroger, à nous adapter et à continuer d'avancer tout en gardant notre identité, nos valeurs humaines d'association parentale.

Le défi est immense, mais tous ensemble, familles et professionnels, nous le relevons avec courage et opiniâtreté en ayant toujours en tête notre mission première : offrir un accompagnement adapté et de qualité aux personnes en situation de handicap que leurs familles nous ont confiées.

Malgré les turbulences, nous nous efforçons de suivre les trois grands axes de notre projet associatif :

1. Par notre accompagnement, permettre à chaque personne handicapée d'être actrice de sa vie.
2. Contribuer de façon significative à l'évolution de notre société vers un modèle solidaire et inclusif.
3. Affirmer notre modèle parental d'entrepreneurs militants.

C'est notre boussole !

Je veux ici remercier en tout premier notre Directeur Général, Monsieur MEYER, à qui le Conseil d'administration et moi-même avons confié la tâche de mener à bien notre politique associative, ainsi que toutes ses équipes éducatives, administratives et techniques qui travaillent et assurent le bon fonctionnement de notre association.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023 dans lequel vous pourrez juger de l'avancement et de l'ampleur du travail accompli !

Fabienne BARRAU,
Présidente de l'Unapei 17



« L'ambition de faire le bien est la seule qui compte. »
Baden Powell



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les professionnels,
Mesdames et Messieurs,

Cette année, je vais malheureusement vous parler un peu d'argent, parce que la fonction de gestionnaire est une partie non négligeable de mon travail, mais pas uniquement. Pas uniquement parce que l'argent ne compte que pour ce qu'il permet d'en faire et notamment de l'utiliser pour ce qui nous intéresse tous ici, l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'année 2023 s'est donc inaugurée sous les auspices d'un PREF, un Plan de Retour à l'Equilibre Financier. C'est par le biais de celui-ci que nous l'avons commencée puisque nous avons clôturé l'exercice budgétaire 2022 en déficit et qu'il n'était pas question que cette situation se réitère, ou pire encore perdure, au risque d'hypothéquer à terme, la pérennité de cette association.

Mais, la tâche était ardue, dans la mesure où beaucoup de paramètres nous échappaient pour envisager de retrouver la maîtrise de nos dépenses. L'inflation, la hausse du coût de toutes les énergies, entraînant la hausse du coût de tous les produits manufacturés, mais aussi conséquemment des prestations de services ; tout cela a contribué à nous rendre la chose difficile. Ce qui ne nous a pas empêchés d'opérer autant que nous l'avons pu sur ces hausses et de négocier avec nos fournisseurs, via notamment notre GCSMS, Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale, Confluence.

Aussi, l'analyse du résultat de l'exercice budgétaire 2022, nous a également permis d'identifier des postes de dépenses qui s'étaient envolés et qui en agissant dessus nous permettaient d'en faire des leviers d'action pour un retour à l'équilibre budgétaire. La prestation « intérim » est un de ces postes de dépenses. Le recours à l'intérim a connu ces dernières années une augmentation exponentielle aboutissant à un coût annuel de 2,5 millions d'euros, c'est-à-dire presque le dixième de notre budget annuel global, représentant en somme une consommation de la prestation intérimaire équivalant à la consommation d'une association d'un effectif avoisinant le double du nôtre. Ça n'était plus tenable ainsi.

Les efforts produits ont été l'affaire de tous et ils ont été payants et l'objectif est atteint puisque l'exercice budgétaire 2023 est à l'équilibre. Et, un petit excédent est même à noter.

Aussi, nous tenons à préciser que nous avons fait la demande à l'un de nos financeurs, l'ARS, d'affecter cet excédent en « mesures d'exploitation », de manière à nous garantir une manne permettant de verser une prime aux « oubliés du Ségur » qui le sont depuis deux années maintenant. Et, eu égard au plan de retour à l'équilibre financier précité, il ne nous a pas été possible de faire un geste à leur endroit en 2023.

En effet, à l'instar de l'an dernier, nous rappelons qu'il y a encore des professionnels de l'Unapei 17, beaucoup trop même qui, à ce jour encore, ne sont toujours pas éligibles à la prime Ségur, alors que le travail de ces professionnels a été fortement impacté par la crise sanitaire et s'est révélé, lui aussi, indispensable au fonctionnement du secteur médico-social.

Mais revenons aux efforts réalisés en 2023. L'objectif, au-delà de faire baisser la consommation de l'intérim à un niveau supportable financièrement par l'Unapei 17 et les budgets dont elle dispose, était d'en comprendre les coordonnées, c'est-à-dire de comprendre les causes dans son accroissement. Ce travail d'analyse nous a indiqué que le fonctionnement de l'association a lentement dérivé, après la crise sanitaire et son très fameux « quoi qu'il en coûte », au point de générer annuellement un besoin en personnel intérimaire toujours plus important. Conjugué à l'inflation et à son caractère brutal d'augmentation des coûts, c'est venu nous révéler ce qui était déjà présent insensiblement en termes de dérive sur ce poste de dépenses.

Cela a donc nécessité que nous réinterroguions l'organisation du travail au sein des établissements, surtout pour ceux dont le recours à l'intérim avait augmenté d'une manière aussi sensible.

Ça a été l'occasion pour nous d'aller au-delà de réinterroger l'organisation du travail, mais de réinterroger également ce qu'est l'accompagnement des personnes au sein de l'Unapei 17, sa qualité, ses indicateurs et les ressources qu'il exige.

En effet, fin novembre 2023, consécutivement à la rédaction du nouveau rapport d'orientation de l'Unapei 17 qui est détenteur du cap que se donne l'association pour assurer la qualité de l'accompagnement des personnes, une consultation a été lancée.

Elle était destinée aux personnes concernées par les Foyers Occupationnels et d'Hébergement, les Foyers d'Hébergement d'ESAT et le Foyer d'Accueil Médicalisé, familles ou aidants et personnes accompagnées.

Cette consultation s'est faite évidemment dans un contexte un peu tendu pour les professionnels – et quand je parle des professionnels, je parle de tous les professionnels, allant jusqu'à moi – puisque nous étions dans une démarche de retour à l'équilibre financier, durant cette année 2023. Et, ce retour à l'équilibre financier que j'ai déjà évoqué a impliqué notamment une révision des plannings des professionnels, visant à mettre en adéquation nos ressources avec les besoins des personnes que nous accompagnons.

C'est dans ce moment tendu que la question de la possible baisse du niveau de l'accompagnement s'est faite jour. La rumeur circulait que la révision de ces plannings aurait un impact péjoratif sur le nombre d'activités et donc sur la qualité de l'accompagnement.

Ça n'était pas la question, je vous dirais, puisque nos financeurs n'ont pas baissé nos budgets, il y a toujours autant de professionnels puisque nous avons les mêmes financements. L'objectif de ces changements de plannings était plutôt de les modifier de la manière la plus efficiente possible, c'est-à-dire en évitant – je le rappelle – de recourir trop rapidement à l'intérim.

Donc, la question n'était pas là, ou plutôt pas celle-là puisqu'elle en a soulevé une autre pour l'Unapei 17, au sein de l'encadrement, comme au sein du conseil d'administration.

Et, cette question c'est celle-ci : Qu'est-ce qu'un accompagnement de qualité au sein des foyers de l'Unapei 17 et surtout quels sont les indicateurs de cette qualité, au-delà du simple nombre d'activités hebdomadaires, qui nous permettront de le vérifier ? » C'est ce qui a été à l'origine de cette consultation, en définitive.

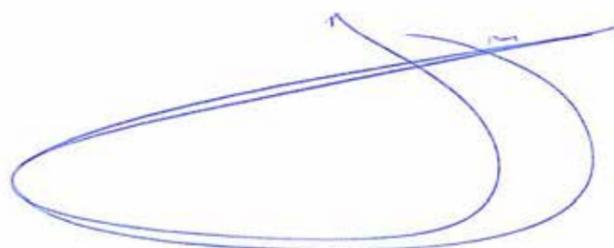
Une première restitution des résultats analysés de cette consultation a été faite à destination des parents ou aidants en avril de cette année et autre est prévue prochainement à destination des personnes accompagnées, cette fois-ci. Nous travaillons actuellement sur ses modalités de restitution pour qu'elle soit pleinement saisie par eux. Aussi, les professionnels seront associés à la mise en oeuvre de ce qui en découlera, en termes opérationnel.

Et enfin, Emeline LEBOEUF et Stéphane FORGERIT, les deux Directeurs de parcours, vont vous en faire retour en cette assemblée générale du 07 juin 2024.

Pour conclure, j'aimerais saluer l'arrivée depuis le 3 juin 2024 d'Aurélié BOURSIQUOT au poste de Directrice Administrative et Financière, après une absence de deux années. Je suis quant à moi ravi de son retour au sein de l'Unapei 17, mais également très content de lui redonner le flambeau de la gestion financière après presque 6 mois d'absence de DAF.

Merci pour votre attention.

Alix Meyer
Directeur général de l'Unapei 17



1. Le Conseil d'Administration dispose de documents associatifs débattus et validés qui fixent les compétences et responsabilités des différents acteurs de l'Unapei 17 (statuts, projet associatif, règlement intérieur...) et constituent sa référence commune permanente.

Les **statuts** et le **règlement intérieur** fixent les pouvoirs et responsabilités :

- du Conseil d'Administration
- du directeur général et des directeurs d'établissements ou services

Les missions des cadres de direction sont formalisées (délégations, fiches de poste...). Les délégations des différents acteurs, bénévoles et professionnels, sont contrôlées. Les projets d'établissements et de services sont en adéquation avec le projet associatif.

2. L'administrateur a pour mission, outre ses fonctions décisionnaires, de porter haut et fort le **projet associatif** et les **valeurs** de l'association ; il le fait de manière loyale et active. Il se doit d'avoir des propos qui soient en cohérence avec le projet associatif. Il est **solidaire de toutes les décisions** prises en CA, au bureau et à l'Assemblée Générale. Il veille à ce que l'accompagnement des personnes handicapées se fasse dans le respect des valeurs de l'association. Il œuvre pour l'intérêt général et pas seulement pour celui de son parent.

3. L'administrateur n'a pas de légitimité à s'immiscer dans la vie des établissements, à jouer les intermédiaires entre les salariés et leur encadrement hiérarchique. Il n'a pas de pouvoir hiérarchique sur les professionnels. Il ne peut pas être administrateur référent dans le Conseil de la Vie Sociale de l'établissement qui accueille son parent. Les bonnes relations bénévoles/salariés doivent être empreintes d'une nécessaire et juste distance indispensable à la bonne articulation des différentes instances.

4. L'administrateur soigne la qualité de son relationnel : respect des compétences et responsabilités différentes et complémentaires des divers acteurs, des prérogatives de chacun, bienveillance, lucidité et discernement, prévention contre les jugements hâtifs et manipulations possibles. Il crée des liens de confiance au sein du CA et avec les familles, les personnes handicapées et les professionnels.

5. L'administrateur fait partie d'une équipe qui conjugue des savoir-faire, des talents divers ; une équipe où chacun prend sa part de responsabilité, a sa place et respecte l'autre. Il sait partager les diverses activités, confier des responsabilités, être attentif aux idées émises, laisser de l'espace aux initiatives, accepter que les choses puissent se faire parfois autrement, susciter des contributions adaptées aux besoins.

6. L'administrateur est à l'écoute des besoins, questionnements et demandes des parents et les partage au sein des instances prévues à cet effet.

7. **Vecteur de communication**, l'administrateur, est un **porte-parole** à l'égard des familles et des partenaires privés et publics (dans la limite des mandats confiés).

L'administrateur a un devoir de confidentialité, de réserve et de discrétion sur les informations, débats et décisions.

8. L'administrateur s'investit dans l'une ou l'autre des **commissions associatives** ; elles sont un des lieux majeurs d'engagement dans l'Unapei 17 : leurs rôle et périmètre sont fixés par le Conseil d'Administration. Elles ne disposent pas d'un pouvoir de décision mais sont forces de proposition. Elles élaborent des plans d'action et les mettent en œuvre.

L'administrateur responsable veille à ce que la commission demeure ouverte et conserve en permanence sa capacité à accueillir de nouveaux bénévoles. Il tient le Conseil d'Administration régulièrement informé de l'avancée des actions de la commission.

9. **L'administrateur se forme et s'informe** pour toujours mieux participer et prendre les décisions de la manière la plus éclairée possible. Il est dans la recherche permanente de solutions positives. Il se tient au courant des **évolutions de la législation** et des solutions mises en œuvre au sein d'autres associations pour **améliorer le quotidien des personnes handicapées et des familles**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & LES ADMINISTRATEURS DE L'UNAPEI 17

Structure à but non lucratif de parents solidaires et d'amis actifs, l'Unapei 17 agit au quotidien pour que les personnes en situation de handicap intellectuel, quel que soit leur degré de handicap, leur âge ou leur capacité d'intégration, puissent prendre une place à part entière dans un environnement qui est encore trop souvent inadapté.

Parents ou amis, femmes et hommes d'origines, de cultures, de croyances et d'opinions diverses, nous sommes unis par notre engagement envers le handicap intellectuel (déficience intellectuelle et autres troubles du neurodéveloppement), dans le respect mutuel et le partage des valeurs de notre association.

En rejoignant notre association animée par des bénévoles, parents ou amis de personnes handicapées, à son rythme et avec ses compétences, l'administrateur apporte sa pierre à la défense des droits et des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles.

› Les valeurs défendues par les administrateurs de l'Unapei 17

- Engagement
- Solidarité
- Bienveillance
- Empathie
- Respect
- Tolérance
- Optimisme
- Confiance
- Confidentialité
- Exemplarité

› Depuis 1961, notre association s'engage à :

- Reconnaître, respecter et faire respecter les droits de toute personne handicapée mentale
- Faciliter l'intégration de la personne handicapée mentale
- Procurer aux enfants et adultes en situation de handicap intellectuels les meilleures conditions d'accueil de proximité tout au long de leur vie
- Accompagner et soutenir les familles des personnes handicapées mentales
- Concevoir et mettre en oeuvre une politique de gestion reposant sur la rigueur, l'efficacité et la transparence

Le Conseil d'Administration est l'instance dirigeante de l'association. C'est un lieu de réflexion, de propositions et de décisions. Les membres du Conseil d'Administration reçoivent une délégation de l'Assemblée Générale pour gérer les affaires courantes et veiller au bon fonctionnement de l'association. Le Conseil d'Administration rend compte de son mandat lors de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration travaille dans la transparence. Il a le souci permanent d'évaluer et prévenir les risques.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses attributions au Bureau ou à un membre de l'association. Il met en place des commissions permanentes ou ponctuelles. Le règlement de fonctionnement en définit la liste et les objectifs.

Le directeur général et d'autres responsables peuvent participer à titre consultatif aux délibérations du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & LES ADMINISTRATEURS DE L'UNAPEI 17

Nous militons pour faire connaître la spécificité du handicap intellectuel et promouvoir l'ouverture des personnes en situation de handicap intellectuel vers la société. Notre association existe par l'engagement de parents, de familles, d'amis.



Fabienne BARRAU
Présidente

Maman de Pétronille (FOH Surgères)



Françoise HENRI
Vice-présidente

Maman de Sophie (CDAIR St-Martin-de-Ré)



Anne-Marie OLARGUES
Trésorière

Maman d'Olivier (FAM de Bouhet)



Catherine DAVIET
Secrétaire

Maman d'Emma (FOH Surgères)



Odile PARMENTIER
Secrétaire adjointe

Maman d'Elise (Plateforme 16-25 ans))



« Le militantisme et l'engagement sont des piliers de notre association. »



Céline SOBEZACK

Maman de Louise (IMP Port-Neuf)



Marie GOSSEAUME

Maman d'Aristide (IME La Rochelle)



Pierre-Marie BARRAU

Papa de Pétronille (FOH Surgères)



Jean-Jacques BONNET

Frère d'Anne-Marie (retraîtée - SAVS)



Eric VYT

Papa de Yannick (FH de Saintes)



« La force de l'Unapei 17 est le fruit de l'addition de ce que chaque parent, ami, professionnel apporte. »

16 juin 2023 : Election du bureau

• Présidente
Fabienne BARRAU

• Secrétaire
Catherine DAVIET

• Trésorière
Anne Marie OLARGUES

• Vice Présidente
Françoise HENRI

• Secrétaire adjointe
Odile PARMENTIER

Tiers sortant : Administratrice dont le mandat arrive au terme des 3 ans de son mandat

• Catherine DAVIET

Répartition des administrateurs par commission :

- **Commission Accessibilité** : Fabienne BARRAU et Odile PARMENTIER
- **Commission Suivi des travaux** : Catherine DAVIET, Pierre-Marie BARRAU et Jean-Jacques BONNET
- **Commission Vie Intime, Affective et Parentalité** : Fabienne BARRAU et Catherine DAVIET
- **Commission Restauration** : Anne-Marie OLARGUES et Pierre-Marie BARRAU
- **Commission Finance** : Anne-Marie OLARGUES , Eric VYT et Pierre- Marie BARRAU
- **Commission Vie Associative** : Fabienne BARRAU, Catherine DAVIET et Jean-Jacques BONNET
- **Commission Communication** : Fabienne BARRAU et Eric VYT
- **Commission Don en confiance** : Madame GOSSEAUME

FAITS MARQUANTS 2023-2024

Ressources Humaines (mouvements des cadres)

- Recrutement de Rachelle KRIEGEL, cheffe de service au SAAJ Rochefort/Les Gonds puis au FOH de Surgères
- Départ à la retraite de Christian PERROTEAU, chef de service du SAVS
- Recrutement de Marion CHABANE, cheffe de service à l'IME de Saint Ouen d'Aunis
- Retour de Samantha GADRET au poste de cheffe de service des ESAT de Rochefort et Yves (renonce à son poste de Directrice Adjointe de Parcours) suite au départ de Cécile RAIBAUD
- Recrutement de Fanny LAFFAYE-HILL sur le poste de Directrice Ajointe de Parcours en remplacement de Samantha GADRET
- Recrutement de Colombe MAIART au poste de Cheffe de Service au FOH de BOUHET suite au départ de Jérémie BOIDIN
- Recrutement d'Aurélié BOURSIQUOT au poste de Directrice Administrative et Financière suite au départ de Frédéric PROST

Établissements et services

- Recours gracieux auprès du Conseil départemental pour suppression d'une enveloppe budgétaire nécessaire au financement de 14 places de FOH.
- Prise en compte de la démarche « Aggiornamento de l'accompagnement dans les foyers de l'Unapei17 » et création d'un groupe de travail (participation d'un administrateur : Anne-Marie OLARGUES)
- Etude du projet de création de 14 places et de redéploiement de 6 places de FOH sur le site de Surgères, sur la villa du Thou et la maison Château Brain de Lagord et mission donnée à la SEMDAS pour une évaluation financière
- Versement d'une avance de trésorerie de 40 000 € à la MRS des Quatre Vents de Dompierre/mer à parité avec les 2 autres associations qui composent le CGSMS

- Participation de 2 administrateurs (Anne-Marie OLARGUES et Jean-Jacques BONNET) à une commission de suivi d'une enquête du Conseil Départemental au FOH/FAM de Bouhet)
- Participation de 1 administrateur (Pierre- Marie BARRAU) au comité de pilotage des risques psychosociaux sur les établissements de Bouhet et Surgères
- Mise en place d'un Parcours Santé au niveau associatif suite à la suppression par le Conseil Départemental des postes d'infirmiers dans les FOH
- Saisine du Juge des Tutelles pour le non-respect d'une famille de la règle des 105 jours de sortie pour convenance personnelle conduisant à une dette envers l'association approchant les 10 000 €
- Validation de la nouvelle organisation du périmètre des Directions Adjointes de Parcours
- Examen et validation des investissements proposés pour l'année 2024
- Signature avec les associations gestionnaires du CED-H17 d'un courrier au Conseil Départemental dénonçant la règle des 105 jours et l'insuffisance du coût à la places
- Renoncement au rapprochement des 2 sites de l'ESAT de Saint Ouen d'Aunis et évaluation financière rapide d'une rénovation de chaque site
- Inauguration de l'extension du FOH-FOJ de Lagord
- Participation des membres du conseil d'administration à diverses réunions de familles
- Création d'un nouveau service dédié au répit des familles et proches aidants : Bulle d'Air

Action associative

- Organisation de l'Opération « Brioches » 2023
- Formation des administrateurs du 17 octobre 2023 « Gouvernance et engagement » le 17 octobre 2023 organisée à La Rochelle par l'Unapei Nouvelle Aquitaine (Fabienne BARRAU, Catherine DAVIET, Françoise HENRI, Pierre-Marie BARRAU, Jean-Jacques BONNET, Eric VYT)
- Signature de la convention S3A avec la Police Nationale de LA ROCHELLE 17
- Formation des administrateurs les 10 et 11 avril 2024 organisée par l'Unapei Nouvelle Aquitaine à Libourne sur le thème « L'administrateur, acteur des mutations et des transformations associatives » (Fabienne BARRAU et Odile PARMENTIER)
- Présentation aux familles le 25 avril 2024 le bilan de la démarche « Aggiornamento de l'accompagnement à l'Unapei17 »
- Congrès de l'Unapei à Tours du 12 au 14 juin 2014 (Fabienne BARRAU, Françoise HENRI et Odile PARMENTIER)
- Répartition des bénéfices de l'Opération Brioches et de la Campagne Ivoire 2023 au vu des projets présentés



63 ANS
d'expérience

10
administrateurs



24 millions d'€
de budget
de fonctionnement

19
établissements
et services
répartis sur 13 communes



Date de création
1961

434
salariés



872 places
d'accueil
57 accueillants
familiaux



205
adhérents
(au 31/12/2023)



207
travailleurs d'ESAT



LES COMMISSIONS

COMMISSION FINANCES

a. Le statut

C'est une commission permanente

b. La composition de la commission

Elle se compose de la Présidente, de la Trésorière, d'au moins un administrateur, du Directeur Général et du Directeur Administratif et Financier.

c. Les travaux réalisés

Dans le domaine des finances, Monsieur Frédéric PROST a assuré la fonction de Directeur Administratif et Financier.

La commission finance s'est attachée à présenter au Conseil d'administration un arbitrage optimisé des placements compte-tenu d'une meilleure rémunération offerte par les organismes financiers.

Des mesures correctives ont été appliquées suite à une explosion des budgets concernant la masse salariale incitant les directions à une meilleure maîtrise des budgets des établissements pour constater un retour à l'équilibre financier.

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Cette commission met en avant et coordonne les activités relatives à l'accessibilité aujourd'hui dispersées dans les établissements et services.

1 - L'ORGANISATION DE LA COMMISSION ACCESSIBILITE

a. Le statut

C'est une commission permanente

b. La composition de la commission

Elle se compose de parents, personnes accompagnées, professionnels, et d'administrateurs.

La qualitiennne de l'Unapei 17 est le pilote opérationnel. Son rôle est d'organiser les réunions et suivre la mise en place des travaux.

La qualitiennne peut effectuer des recherches et collecte les éléments utiles à la bonne réalisation de ses travaux.

c. Le fonctionnement de la commission

Il est prévu 3 réunions par an à minima : En février/ En juin/ En décembre

La réunion de décembre se fera le jour de la journée du handicap dans la mesure du possible.

2 - ROLE DE LA COMMISSION

Son rôle est de :

- Déployer le FALC, le pictogramme S3A en interne
- Avoir un état des personnes formées (professionnels et personnes accompagnées)

Avoir un état des ateliers FALC existants et mis en place
Avoir un état des productions réalisées dans l'optique de créer une bibliothèque FALC
Connaître les besoins de transcription

- De déployer le pictogramme S3A sur le territoire (via le protocole Unapei)
- D'organiser des interventions dans le cadre de la SEEPH, Duoday, semaine accessibilité ...
- D'analyser les demandes de transcription de document en FALC d'entreprise, collectivité, association, ... et de proposer une prestation de service (calendrier, prix, ...)
- D'avoir un état de l'accessibilité des locaux et des projets en cours
- D'intervenir dans les commissions communales d'accessibilité des CDC

Les travaux réalisés :

- Formalisation d'un partenariat avec la Police Nationale
- Poursuite des travaux sur la signalétique pour l'homogénéiser entre les structures
- Transcription de documents de l'Abbaye de Trizay et du musée Hébreu de Rochefort
- Animation de sessions de formation FALC auprès :
 - D'étudiants de l'IRTS de Poitiers,
 - De professionnels du tourisme et d'administration de la CARO (Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan)
 - De professionnels et de personnes accompagnées du médico-social à l'Unapei 17 et à l'ADEI
- Animation de sessions de formation au pictogramme S3A auprès :
 - De professionnels du tourisme et d'administration de la CARO (Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan) et la CDA La Rochelle
- Attribution du pictogramme S3A au Pont Transbordeur et à la Mairie de Cabariot
- Participation aux commissions accessibilité de la CARO et de La Rochelle.

COMMISSION VIE AFFECTIVE INTIME ET SEXUELLE

La Commission Vie Affective Intime et Sexuelle est l'observatoire des pratiques de la vie affective et intime de la personne en situation de handicap accompagnée par l'Unapei 17.

a. Le statut

La commission Vie affective intime et sexuelle est une commission permanente.

b. La composition de la commission

Elle est composée de professionnels et d'administrateurs. La Directrice de Parcours est la pilote opérationnelle. Son rôle est d'organiser les réunions et de préparer les documents soumis à la commission.

c. Le fonctionnement de la commission

Réactivée depuis octobre 2021, elle se réunit au minimum 3 fois par an.

d. Travaux en cours

Des réunions de travail se sont régulièrement tenues avec la participation de 9 organismes de formation pour développer une offre de formation socle.

Poursuite de l'envoi des questionnaires pour recenser les différentes instances et personnes-ressources et/ou relais sur la région

Participation au mois de juillet dernier à une conférence à Châtelleraut organisée par le Conseil Départemental des Charentes

Publication de la première lettre d'information

Appel à candidatures et recueil des réponses pour constitution des comités de pilotage.

Échanges avec le GIHP Gironde pour s'associer à leur projet de colloque sur la visibilité de la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap

Un bilan intermédiaire a été présenté le 08 décembre 2023 auprès de nos interlocuteurs ARS

Vous êtes intéressé pour participer à une commission ?

N'hésitez pas à nous communiquer votre demande et vos coordonnées en envoyant un mail à siege.social@unapei.org ou par téléphone au **05 46 27 13 60**.

LA RESTAURATION



La commission restauration, pilotée par Monsieur Stéphane FORGERIT, Directeur de Parcours, se réunit tous les trimestres en présence de notre prestataire ANSAMBLE, des responsables de cuisine du Restaurant Inter Administratif de Fétilly et de la Cuisine Centrale de Saint Ouen d'Aunis et de 2 administrateurs, Madame Anne-Marie OLARGUES et Monsieur Pierre-Marie BARRAU. Sont invités à participer à cette commission tous les établissements et services de l'Association représentés par un professionnel éducatif et un, voire deux ou trois résidents.

En première partie de réunion, chaque établissement est invité à s'exprimer sur la qualité et la quantité des repas servis au cours du trimestre précédent. Les goûts et les remarques sont entendus et certains plats sont rayés des menus si une appréciation négative est majoritaire.

Globalement, lors des 2 dernières commissions, une nette amélioration de la satisfaction générale a été constatée avec certains plats ou desserts largement plébiscités.

En seconde partie, les menus proposés pour le trimestre à venir sont étudiés et les contenus peuvent être modifiés pour apporter de la diversité ou satisfaire les demandes des convives.

La présence des résidents et leurs remarques souvent judicieuses apportent une dynamique à cette commission et permet à notre prestataire de mieux appréhender la particularité du public à satisfaire.

La bonne communication entre les établissements et les cuisines permet de régler les problèmes au quotidien.

Une amélioration est encore attendue au niveau des régimes qui n'offrent pas une diversité suffisante et des repas mixés qui ne sont pas à la hauteur des besoins.

Une réunion de travail a eu lieu en avril pour remédier à ces constatations.



« Souvent, les hommes se haïssent les uns les autres parce qu'ils ont peur les uns des autres ; ils ont peur parce qu'ils ne se connaissent pas. » Martin Luther King

LA CAMPAGNE IVOIRE

Comme chaque année les catalogues sont mis sous plis par les personnes accueillies sur le site du Foyer de Vie du Bonnodeau à Lagord et distribués aux familles via les Etablissements et Services. Possibilité de choisir le lieu de livraison.

Cette année les bénéfices sont de 1090€.

La Commission Vie Associative remercie toutes les personnes qui ont passées des commandes.

L'OPÉRATION BRIOCHES

Chaque année l'Opération Brioches représente une semaine de mobilisation. Elle se déroule au mois d'octobre en accord avec le calendrier national réservé aux manifestations d'appel à la générosité du public. Cette opération fait appel au bénévole.

Le 20 octobre 2023, les administrateurs de la Vie Associative étaient présents dans les galeries marchandes des grandes surfaces du Leclerc Rochefort, de l'Hyper U de Beaulieu et Saintes, avec comme chaque année des parents bénévoles, des travailleurs d'ESAT ainsi que les étudiants du Lycée St EXUPERY de La Rochelle – BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client.



La journée a été un succès, 820 brioches ont été vendues.

1627 brioches ont été commandé auprès de la Brioche BERTINE située à Bressuire dans les Deux Sèvres.

La livraison est assurée par la Brioche BERTINE sur le site de St Ouen d'Aunis au Service Technique, puis distribuées sur les établissements par les professionnels de ce service.

Nous avons développé des nouveaux points de vente avec notre partenaire ANSAMBLE,

2 restaurants professionnels qui sont RIA Fétilly et la Garnison Beauregard.

Merci aux familles, aux professionnels de l'Unapei17, aux salariés de LEA NATURE et de la RSE entreprise à notre partenaire ANSAMBLE de nous accompagner.

Un grand merci à tous les acteurs de cette belle opération dont les bénéfices sont de 5435€.

La Campagne IVOIRE et l'Opération Brioches ont permis un bénéfice total de 6 525€. Les bénéfices ont pu financer des séjours, deux voyages, un jeu de basket, des tablettes numériques, des séances de médiation art, etc....

LA COMMUNICATION

Pilotée par Fabienne BARRAU, présidente, en appui avec Emilie Journée, assistante de communication en alternance et Julie Chollet, assistante de direction générale, cette commission est ouverte aux professionnels et aux adhérents.

Site Internet

Le site internet est un outil de communication à la fois informatif et explicatif.

Vous pouvez y retrouver les rubriques :

- L'association, son histoire, ses actualités, son projet
- Les droits et démarches
- Vie associative
- Agir et soutenir
- Offres d'emploi
- La carte des établissements & services
- Les missions des établissements & services
- Liens et téléchargements

www.unapei17.org



Vous souhaitez recevoir le PAP Infos ?

Vous pouvez nous envoyer votre demande sur le site internet www.unapei17.org ou par mail à communication@unapei17.org

Mise à jour en cours

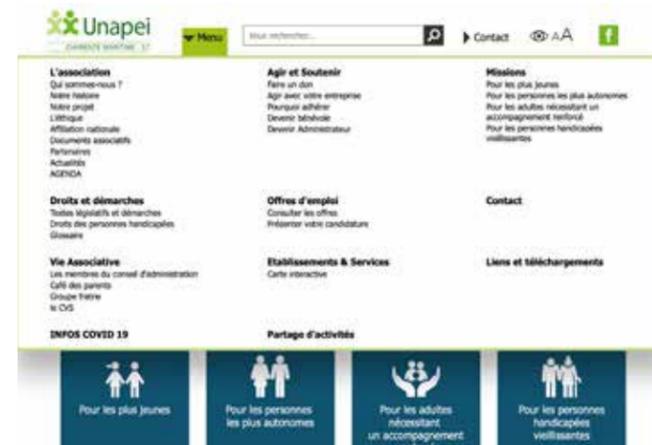
Page Facebook

Permet de partager en réseau des sujets divers et de relayer notamment, les campagnes, les informations de l'Unapei.

[Unapei 17](#)



« L'inclusivité est une manière plus intelligente d'exister, car c'est ainsi que toute l'existence fonctionne » Sadhguru



Refonte du site Internet en cours

PAP Infos - Newsletter

Le PAP Infos est envoyé tous les mois. Il réunit les actualités et événements des établissements et de l'association en général.

Vous souhaitez envoyer des idées ou des articles pour le PAP Infos ?

Vous pouvez nous envoyer votre article et les fichiers des photos par mail au service communication à communication@unapei17.org

Galerie de La Poste

LES ARTISTES DE L'UNAPEI SAINTES



GOÛTER/RENCONTRE LE 21 à partir de 15h
du 21 au 24 décembre 2023 de 11h à 18h
Place du Maréchal Leclerc 17370 Saint Trojan les Bains

QUELQUES REPRÉSENTATIONS

Maison de Retraite Spécialisée Quatre Vents à Dompierre sur Mer



La Maison de Retraite Spécialisée « Résidence des quatre vents » pour 33 personnes handicapées vieillissantes est implantée sur la commune de DOMPIERRE -SUR- MER dans le quartier de la Grande Fromagère à quelques mètres de l'EHPAD « Rieux-Coudreau ».

Cette structure est gérée par un Groupement de la Coopération Sociale et Médico-sociale (GCSMS) des « quatre Vents », personne morale de droit privé, soumise à l'agrément du Préfet du Département du lieu du Siège Social.

Madame Fabienne Barrau et Madame Catherine Daviet représentent l'Unapei17 à l'Assemblée Générale du GCSMS Quatre Vents, gestionnaire de la Maison de Retraite Spécialisée de Dompierre. Les membres de cette instance se réunissent 3 à 4 fois par an.

La convention constitutive du groupement prévoit une administration tournante tous les 3 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Association Unapei 17 a repris l'Administration du GCSMS des Quatre Vents et la direction de la MRS.

COLLECTIF HANDICAPS



Fabienne BARRAU représente le CED-H17 aux réunions organisées par le Collectif Handicaps pour les collectifs régionaux et départementaux. Le Collectif Handicaps regroupe 48 associations nationales de personnes en situation de handicap et de leurs familles.

UDAF



L'Unapei17 est représentée à l'UDAF par Françoise HENRI et Catherine DAVIET.

Sous la direction de son directeur général, Jacques BAILLET.

L'Unapei17 est un membre important de cette association dont elle partage les valeurs.

L'UDAF gère des services dont celui concernant la protection des majeurs et notamment des personnes en situation de handicap intellectuel.

Les membres du Conseil d'Administration se réunissent 3 à 4 fois par an.

Catherine DAVIET est membre du Conseil d'Administration représentante de l'Unapei17 depuis décembre 2021.

CED-H 17



Le CED-H17 réunit les associations gestionnaires et représentantes de personnes en situation de handicap et de familles et les établissements relevant du secteur sanitaire public de Charente-Maritime.

En 2021, le CED-H17 s'est constituée en association. Elle est composée de 23 associations et des partenaires publics hospitaliers.

- Co-présidence : Unapei 17 et Horizon famille handicap 17
- Trésorier : Tremä
- Secrétaire : APF France Handicap

Le collectif participe avec une détermination partagée de travailler ensemble, à l'amélioration des réponses apportées.

L'Unapei 17 est représentée par Fabienne BARRAU, présidente et Alix MEYER, directeur général.

Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

La CDAPH prend toutes les décisions concernant les aides et les prestations. L'Unapei17 a participé aux auditions (jeudi matin) et aux réunions plénières (jeudi après-midi) où elle détient un pouvoir décisif par voie de vote. En Charente-Maritime, elle siège en formation plénière deux à trois jeudis par mois.

À QUOI SERT LA CDAPH

(source site handicap.gouv.fr)

La CDAPH évalue le taux d'incapacité de la personne handicapée, attribue la prestation de compensation, reconnaît la qualité de travailleur handicapé et se prononce sur les mesures facilitant l'inclusion scolaire. Elle se fonde sur l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire et du plan de compensation proposé.

SA COMPOSITION

(source site handicap.gouv.fr)

La CDAPH est composée de plus d'une vingtaine de personnes issues de différents organismes :

- représentants du département, des services et des établissements publics de l'État ;
- représentants de personnes handicapées et de leurs familles désignés par les associations représentatives et qui constituent un tiers de la totalité des membres ;
- un membre du conseil départemental consultatif des personnes handicapées ;
- organismes de protection sociale ;
- organisations syndicales ;
- associations de parents d'élèves ;
- représentants d'organismes gestionnaires d'établissements de services ;

NOTRE REPRÉSENTATION

L'Unapei 17 est représentée par Fabienne BARRAU, administratrice et Alix MEYER depuis mai 2022.

Depuis la crise sanitaire, les auditions et séances plénières ont eu lieu en format mixte : présentiel et visioconférence.

L'Unapei17 se doit d'y être présente, elle peut avoir une vue d'ensemble, une idée des besoins au niveau départemental, de se prononcer en tant que parent militant et surtout d'être identifiée par cette instance incontournable.

GCSMS Confluence

Le groupement de coopération social et médico-social (GCSMS) est né de la volonté des associations de l'ancienne région Poitou-Charentes de conjuguer leurs énergies et compétences pour faire face aux problématiques gestionnaires dans l'objectif de regrouper et mutualiser les fonctions support au bénéfice de l'accompagnement des personnes accueillies au sein des associations.

Membres fondateurs

Adapei 79, Unapei 86 et Unapei 17

Membres actifs

ADEI, APAJH 86

Les associations ont engagé des travaux communs pour optimiser une partie de leurs services supports :

- formations communes des salariés
- développement des systèmes d'information,
- achats communs
- harmonisation et déploiement d'outils métiers (paie, RH, OGiRYS...)
- démarche qualité...

Les projets politiques et pouvoirs de décision relèvent des prérogatives de chaque association.

Chaque association conserve ses moyens d'actions et de pilotage, administrés par délégation par leurs directions générales respectives.

Administratrice : Fabienne BARRAU et Eric VYT



« Lorsque nous écoutons et célébrons ce qui est à la fois commun et différent, nous devenons une organisation plus sage, plus inclusive et plus performante. »
Pat Wadors

Echelon régional de l'Unapei, l'Unapei Nouvelle Aquitaine regroupe aujourd'hui 18 associations de la région membres de l'Unapei.

L'Association Emmanuelle est devenue la deuxième association de Charente-Maritime membre de l'Unapei depuis l'assemblée générale du 4 juin 2021.

- Président : Jean-Pierre Durgueil
 président ANDAPEI 47,
 Vice-présidente : Sonia AHEHEHINNOU
 adhérente Unapei 17,
 Secrétaire : Claudine BARDOU
 présidente adjointe Adapei 33,
 Trésorier : Alain RENAUD
 administrateur Adapei 40.

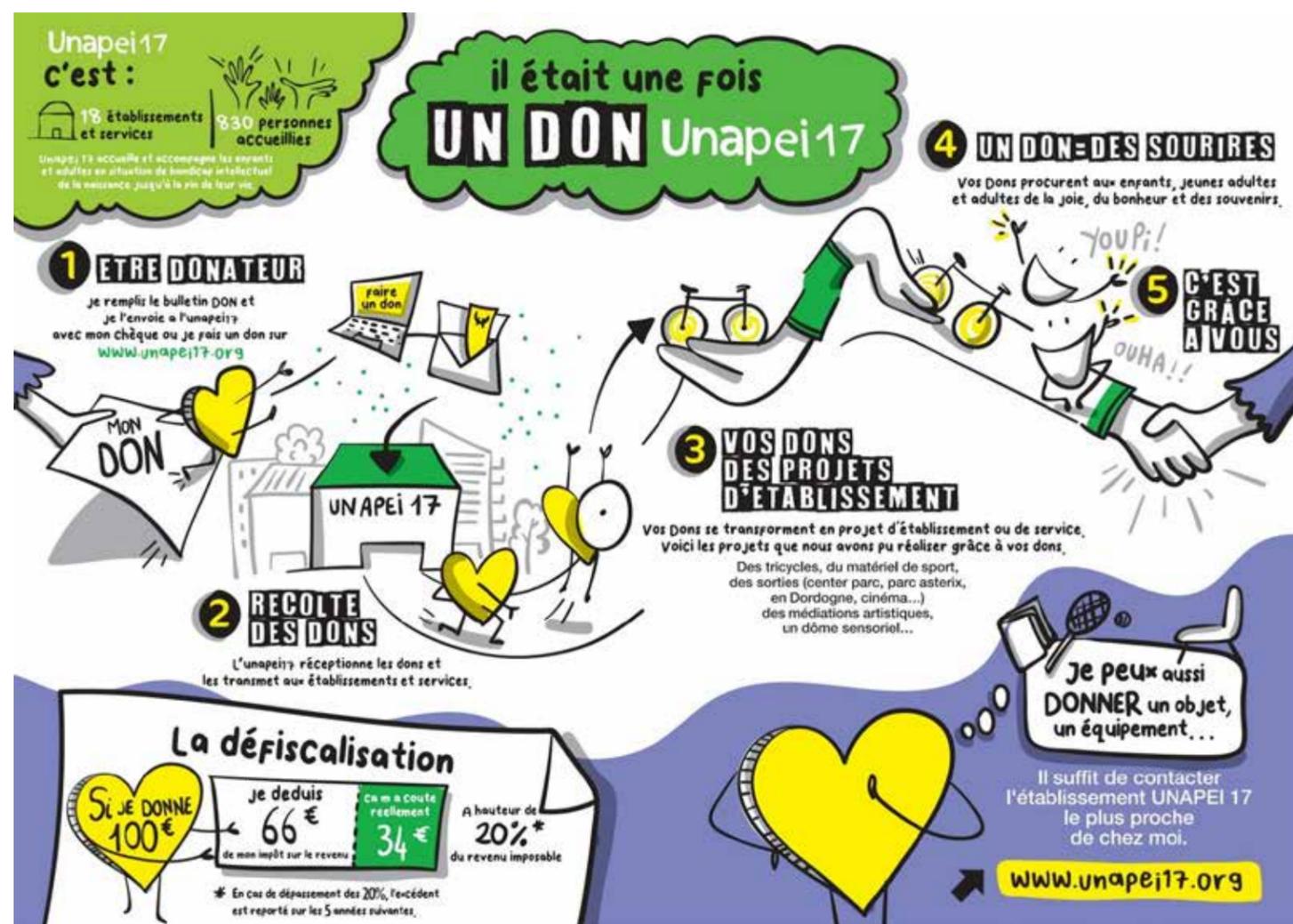


« Il n'y a pas de société inclusive sans remise en cause des prés carrés. »
 Charles Gardou

Sonia AHEHEHINNOU, adhérente de l'Unapei 17, est 1^{ère} Vice-Présidente de l'Unapei, chargée de la Petite Enfance, l'Éducation et la Scolarisation, et Vice-Présidente Unapei Nouvelle Aquitaine.

REPRÉSENTATION & GROUPES DE TRAVAIL

- Campagne #Jaipasecole
- Campagne #UrgenceHandicap
- Campagne Ségur
- Référents scolarisation-éducation
- Référents Autisme
- ORIGAMI (Stratégie politique),
- Groupe Plaidoyer & Influence,
- Groupe Communication
- CNCPH (Comité National Consultatif des Personnes Handicapées), Commission Éducation Scolarité
- Comité National de Suivi de l'École Inclusive,
- Affaires européennes & internationales
- Académie des Administrateurs et commission Parcours des administrateurs (Gouvernance)



Unapei17 c'est :
 18 établissements et services | 830 personnes accueillies
 Unapei17 accueille et accompagne les enfants et adultes en situation de handicap intellectuel de la naissance jusqu'à la fin de leur vie.

il était une fois UN DON Unapei17

- 1 ETRE DONATEUR**
 Je remplis le bulletin DON et je l'envoie à l'unapei17 avec mon chèque ou je fais un don sur www.unapei17.org
- 2 RECOLTE DES DON**
 L'unapei17 réceptionne les dons et les transmet aux établissements et services.
- 3 VOS DON** DES PROJETS D'ETABLISSEMENT
 Vos dons se transforment en projet d'établissement ou de service. Voici les projets que nous avons pu réaliser grâce à vos dons. Des tricycles, du matériel de sport, des sorties (center parc, parc asterix, en Dordogne, cinéma...) des médiations artistiques, un dôme sensoriel...
- 4 UN DON = DES SOURIRES**
 Vos dons procurent aux enfants, jeunes adultes et adultes de la joie, du bonheur et des souvenirs.
- 5 C'EST GRACE A VOUS**

La défiscalisation
 Si JE DONNE 100€ → Je déduis 66€ de mon impôt sur le revenu → Ça m'a coûté réellement 34€ à hauteur de 20%* du revenu imposable.
 * En cas de dépassement des 20%, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes.

Je peux aussi DONNER un objet, un équipement...
 Il suffit de contacter l'établissement UNAPEI 17 le plus proche de chez moi.
www.unapei17.org

POURQUOI ADHÉRER ?

Adhérer à notre mouvement parental et associatif est un geste militant qui permet de peser fort sur les politiques publiques, sur les droits et l'avenir des personnes en situation de handicap intellectuel. Vous nous apportez ainsi votre soutien en nous aidant et en participant à la réalisation de notre Projet Associatif.

Votre adhésion soutient les actions des parents élus bénévoles et les projets qu'ils défendent auprès des pouvoirs publics en faveur de l'accès à la scolarité, au travail, aux soins, l'hébergement et à des accompagnements adaptés.

Nous remercions sincèrement tous les adhérents pour leur fidélité et leur soutien qui permettent de porter avec force nos revendications en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Votre adhésion est notre force active, elle fait vivre l'association.

Pour soutenir nos actions et adhérer, demandez un bulletin :

- par mail à siege.social@unapei17.org
- par téléphone au 05 46 27 13 60

Plus de renseignements sur www.unapei17.org



« Adhérer, c'est unir nos forces et nos talents. »



FAITES un DON
 Aider les personnes en situation de handicap intellectuel
 Pour donner le sourire

BULLETIN POUR FAIRE UN DON

Nom : _____
 Prénom : _____
 Raison sociale : _____
 (si don de la part d'une organisation ou d'une société)

Adresse : _____
 Ville : _____
 code postal : _____ N°téléphone : _____
 e-mail : _____

Don d'un montant de : _____
 À envoyer à UNAPEI17 - 6 avenue Eric Tabarly - 17180 Périgny

L'unapei17 traite vos données pour la gestion des reçus fiscaux liés à vos dons ainsi que pour la gestion des relations adhérents et donateurs.
 Pour plus d'informations sur la gestion de vos données personnelles et l'exercice de vos droits, un email est à votre disposition : dpo_u17@unapei17.org

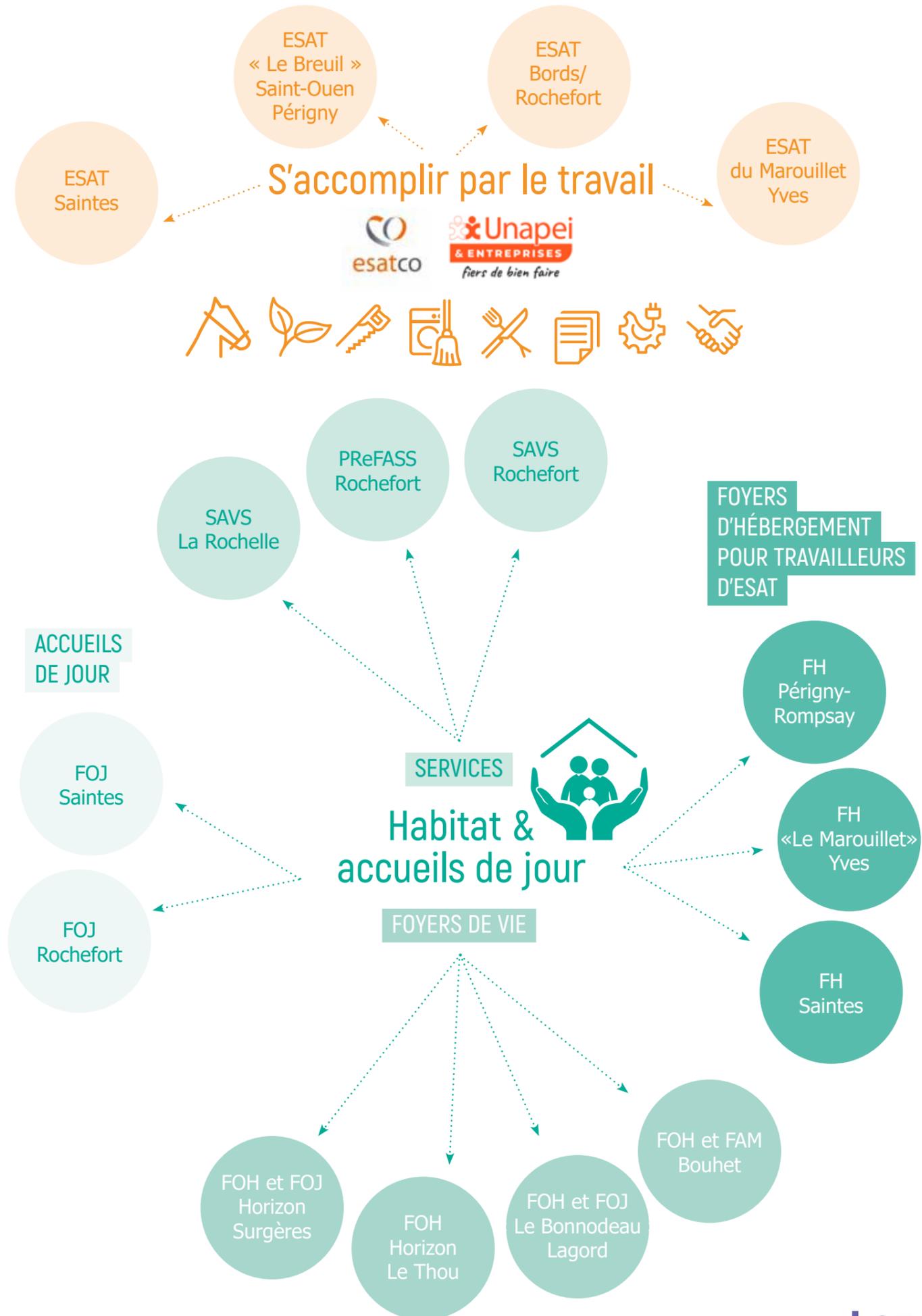
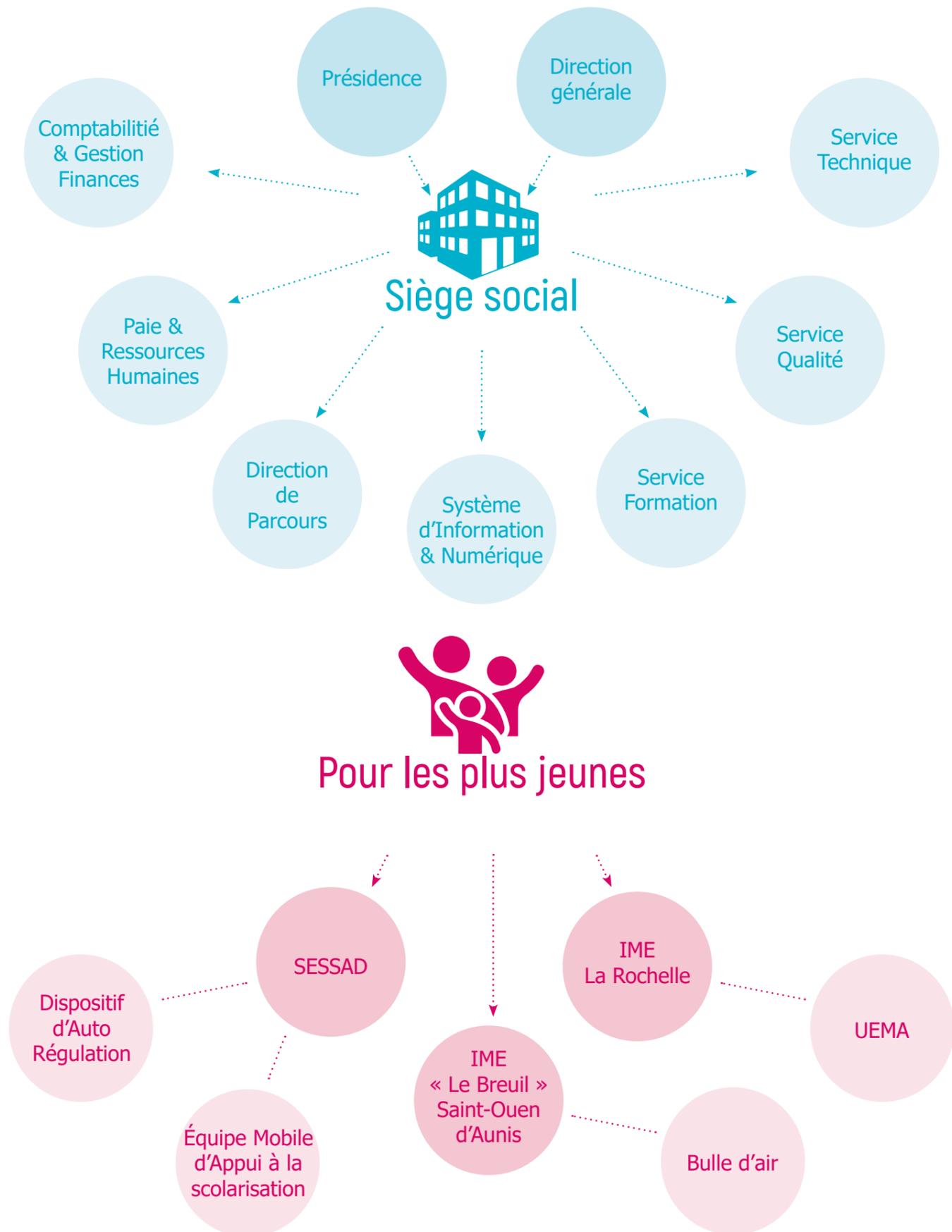
FAIRE UN DON EN LIGNE
 SCANNEZ-MOI
 OUI SUR www.unapei17.org

Label DON CONFIANCE
www.donenconfiance.org

Unapei CHARENTE-MARITIME - 17
 VIVRE DÉCOUVRIR & VIVRE NOS LOUVEZ

handicap intellectuel, autisme, polyhandicap, handicap psychique

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



Le siège social et le SPOT

Service des Parcours & Organisation des Territoires

ZI les 4 Chevaliers
6 avenue Eric Tabarly
17180 PÉRIGNY
05 46 27 13 60
siege.social@unapei17.org



Nombre de salariés en ETP 12

Siège social

Piloté par le directeur général, le **siège social** est composé d'une Direction Administrative et Financière, d'une Direction des Ressources Humaines et de services fonctionnels (Accueil, Comptabilité, Gestion, Finance, Paie, Ressources Humaines, Qualité, Services techniques, Services d'information et Numérique, Communication). Le siège social est financé par l'Agence Régionale de Santé.

SPOT

Le SPOT accueille les directeurs de Parcours, les directeurs adjointes de Parcours, un espace coworking pour les services.

MISSIONS

- Garantir la cohérence de la politique associative et sa traduction en axes stratégiques puis en objectifs et actions prioritaires pour l'ensemble des Directions.
- Offrir aux établissements & services gérés des expertises et des mutualisations de moyens.
- Assurer les relations avec les institutionnels (Autorités de tarification et de contrôle, Fédérations du secteur).
- Promouvoir et développer un management humain et performant dans l'ensemble des établissements et services.
- Anticiper l'avenir et préparer l'adaptation de notre offre de services aux besoins identifiés.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Piloter l'organisation fondée sur le Parcours de la personne accompagnée sur son territoire de vie.
- Créer un service de remplacement associatif
- Développer des outils « supports » à destination des établissements et services.
- Garantir une démarche d'amélioration continue de la qualité.
- Évolution des périmètres des directions adjointes de parcours.



« Une société sans inclusion n'est qu'un péril mortel pour l'avenir d'un bon climat social. »
Souleymane Boel, Scénariste

FAITS MARQUANTS

- Suite déploiement du logiciel Ogirys
- Participation ESMS Numérique
- Déploiement du Parcours Santé sur le secteur adulte

Les services techniques

1 rue de la chapelle
17230 St Ouen d'Aunis
05 46 27 41 88
service.technique@unapei17.org



(De gauche à droite : Antoine, Jérôme, Eric, Franck, Titouan, Maxime, Clément, Jean-Marc)
Absents sur la photo: Thierry, Mathéo, Joshuas, Antoine Rivalland

Le service technique c'est :

- 1 chef de service, Antoine RIVALLAND
- 1 secrétaire apprenti en BTS GPME, Philippe Henry
- 1 coordinateur, Franck CHABOT
- 1 travailleur d'ESAT, Antoine BOUILHET

- 5 agents techniques, Jérôme LAMOTHE, Thierry RENVERSEAU, Jean-Marc THIBAUD, Maxime LASSERRE, Mathéo ARDHUIN et Joshuas BONNIN
- 2 apprentis techniques, Titouan MARTIN et Clément PATOIZEAU-COCHARD

SIÈGE SOCIAL

L'Unapei 17, c'est 19 établissements et services. Le Service technique intervient sur 40 sites dont 6 établissements recevant du public (ERP). Rattaché au siège, ce service intervient sur tous les établissements et services de l'Unapei 17 pour les travaux, les entretiens, les urgences et la sécurité.

MISSIONS

Assurer la maintenance et la prévention des infrastructures sur l'ensemble de l'Unapei 17 avec différents types d'intervention, électricité, plomberie, peinture, menuiserie, entretien des véhicules et maintenance divers.

Les Chiffres

	De Janvier 2024 à aujourd'hui	Travaux réalisés
Nombres de fiches travaux	1055	734

A noter que depuis le janvier 2024 le service technique a mis en place les demandes de travaux en version numérique.

PROJETS & PERSPECTIVES

Terminés

- Agrandissement du foyer du BONNODEAU (Chambres + Atelier)
- IME La Rochelle création d'une salle sensorielle

En cours

- Vestiaire cuisine centrale
- Projet Unité sur le Foyer du THOU

FAITS MARQUANTS

Prise du poste de coordinateur du service technique Monsieur Franck CHABOT.

Recrutement de Monsieur Mathéo ARDHUIN, agent du service technique.

Recrutement de Monsieur Joshuas BONNIN, agent du service technique.



TERRITOIRE LA ROCHELLE
Direction adjointe de Parcours :
 Corinne PREVOST

IME SAINT-OUEN D'AUNIS
 Chef de Service : Nelson CHABANE
 Secrétaire : Sylviane VAURY / Stéphanie ROY
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

IME LA ROCHELLE
 Chef de Service : Patrick VITON
 Secrétaire : Sylviane GRÉAU
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

FOI FOI LAGORD
 Chef de Service : Marie OLLIVIER
 Secrétaire : Dominique PETIT
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

ESAT PERIGNY/SAINT OUEN
 Chef de Service : Cyril FREYZARD
 Secrétaire : Angélique CHEVALER
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

TERRITOIRE ROCHEFORT SAINTONGE
Direction adjointe de Parcours :
 Danièle ALMEIDA

FOI HODIZON LE THOU
 Chef de Service : Pauline MAILLE
 Secrétaire : Myrène GORSKA
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

ESAT BORDS
 Chef de Service : Alain LOUBA
 Secrétaire : Stéphanie FORGERIT
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

ESAT SAINTES
 Chef de Service : Aïda LOUDA
 Secrétaire : Géraldine LASSERE
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

IM SAINTES
 Chef de Service : Avel HIRJOUVEN
 Secrétaire : Annick LASSERE
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

FOI ROCHEFORT / LES GONDS
 Chef de Service : Rochelle KRIGEL
 Secrétaire : Annick LASSERE
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

UNITÉ IME TOURNAY - CHARLÈTE
 Chef de Service : Patrick VITON
 Secrétaire : Sylviane GRÉAU
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

TERRITOIRE AUNIS ATLANTIQUE
Direction adjointe de Parcours :
 Bénédicte ROCHARD

IME SAINT-OUEN D'AUNIS
 Chef de Service : Pascale REB
 Secrétaire : Sylviane VAURY / Stéphanie ROY
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

FOI ROCHEREAU
 Chef de Service : Pascale REB
 Secrétaire : Adeline SAWARY
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

FOI LA VIEILLE
 Chef de Service : Patrick VITON
 Secrétaire : Sylviane GRÉAU
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

FOI BORDS
 Chef de Service : Jérôme BOUJON
 Secrétaire : Céline COLLIGNON / Sabine EL GOUGH
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

ESAT BORDS
 Chef de Service : Chahine ATTIA
 Secrétaire : Céline COLLIGNON / Sabine EL GOUGH
 [Direction de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

TERRITOIRE AUNIS SUD
Direction adjointe de Parcours :
 Samanthia GADRET

ESAT LE MAROUILLET
 Chef(fe) de service : (recrutement en cours)
 Secrétaire : Nathalie MAYHE
 [Directeur de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

ESAT PERIGNY/LE MAROUILLET
 Chef de Service : Aurélien GAZDAR
 Secrétaire : Michèle CHASSEREAU
 [Directeur de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

ESAT ROCHEFORT
 Chef(fe) de Service : (recrutement en cours)
 Secrétaire : Sophie MELLEROUX
 [Directeur de Parcours : Stéphanie FORGERIT]

FOI FOI HODIZON SURGEZELS
 Chef de Service : Thierry REPESSARD
 Secrétaire : Marline DEJEU
 [Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF]

SERVICES
Direction de Parcours : Emeline LEBDEUF et Stéphane FORGERIT

SESSAD
 Directeur de Parcours : Emeline LEBDEUF

SESSAD
 Chef de service : Anne-Catherine PATIERNO
 Secrétaire : Adeline SAWARY
 Chargé de relation Insertions entreprises :
 Stéphanie FORGERIT

ESAT LE MAROUILLET
 Directeur de Parcours : Emeline LEBDEUF

ESAT ROCHEFORT / LES GONDS
 Chef de service : Franck MERCIERON
 Secrétaire : Annick LASSERE

ESAT LA ROCHELLE
 Chef de service : Franck MERCIERON
 Secrétaire : Milla PAVON

Commission Parcours Santé
 Chef de l'équipe : Corinne GILLERME

Direction de Parcours
 ZI des 4 Chevalliers
 6 avenue Eric Tabarly
 17180 PERIGNY
 Tél. 05 46 45 85 03 et 05 46 45 85 02
 directions.parcours@unapei17.org



POUR LES PLUS JEUNES

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR) et l'Unité d'Enseignement en Maternelle (UEMA) pour enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) 28

SESSAD 29

IME Saint-Ouen d'Aunis 31

L'Équipe Mobile d'Appui médico-Social à la scolarisation (EMA) 33

IME La Rochelle 34

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR) et l'Unité d'Enseignement en Maternelle (UEMA) pour enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)



Nombre de places UEMA	7
Nombre de jeunes accompagnés UEMA au 31/12/2023	7
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023 sans secrétariat et direction	4.40 ETP
Financement ARS	

Nombre de places DAR	10
Nombre de jeunes accompagnés DAR au 31/12/2023	10
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023 sans secrétariat et direction	3.9 ETP
Financement ARS	

Présentation

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR) s'adresse à des élèves de 6 à 11 ans porteurs de TSA. Il est implanté au sein de l'école élémentaire de Saint Rogatien. Les élèves sont dans leur classe ordinaire et sont ponctuellement en classe d'autorégulation sur des temps définis pour renforcer certaines compétences. Ils sont accompagnés d'une enseignante non spécialisée et de l'équipe médico-sociale de l'Unapei 17, ainsi que par l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école.

Tous les élèves sont scolarisés à temps plein.

L'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) propose des interventions précoces, globales, personnalisées et coordonnées ainsi qu'une éducation structurée afin d'augmenter l'autonomie de l'enfant et d'améliorer ses acquisitions. Le dispositif est implanté au sein de l'école maternelle de Palissy et s'adresse à des enfants de 3 à 6 ans porteurs de TSA. Il s'inscrit dans une volonté d'inclusion progressive dans les autres classes de l'école et/ou dans tous les espaces de socialisation (temps périscolaires).

Tous les élèves sont scolarisés à temps plein.

Le DAR et l'UEMA sont financés par l'Agence Régionale de Santé.

Objectifs

DAR

- Développer l'autorégulation des comportements et des émotions de l'enfant (pour les élèves rattachés au DAR comme pour tous ceux de l'école)
- Renforcer l'autonomie de l'enfant
- Améliorer les compétences cognitives, sociales et émotionnelles chez tous les élèves
- Poursuivre sa scolarité en milieu ordinaire

UEMA

- Évaluer les besoins spécifiques et capacités propres de l'enfant
- Favoriser l'inclusion en classe ordinaire en développant les capacités d'apprentissage et l'autonomie de l'enfant
- Favoriser la prise en compte des spécificités sensorielles
- Proposer un accompagnement familial global et proposer aux parents des aides techniques
- Poursuivre sa scolarité en milieu ordinaire

SESSAD

Allée Delattre de Tassigny
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.52.10.14
DAR : Saint Rogatien
Courriel : sessad@unapei17.org
Cheffe de service : Anne-Catherine PATIERNO
Secrétariat : Adrienne SAVARY



Nombre de places (agrément)	107
Nombre de jeunes accompagnés au 31/12/2023	91
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023 (soit 23.81 ETP)	23.81 ETP
Financement ARS	

Activités principales

C'est un service ressource qui intervient au plus tôt pour soutenir et accompagner les familles, mais aussi pour proposer des soutiens adaptés aux besoins spécifiques des enfants, adolescents et jeunes adultes. Ce service a des missions riches et variées qui consistent à :

- > Favoriser le développement de leurs capacités et habiletés personnelles
- > Favoriser l'acquisition de l'autonomie et l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle
- > Accompagner les familles
- > Intervenir dans tous les lieux où le jeune a besoin de soutien



OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Accompagner et coordonner le parcours des personnes
- Accompagner le bien-être et la santé
- Faciliter la représentation des pairs et la pair-aidance
- Proposer des services aux proches aidants et aux familles
- Coopérer, développer les partenariats avec les acteurs spécialisés et ceux du droit commun
- Proposer un accompagnement médico éducatif adapté aux besoins et demandes





FAITS MARQUANTS 2023

- **L'antenne 16-25 ans** a été au coeur de la démarche sur la participation, avec le projet des Ambassadeurs. Elle a mené aussi tout au long de l'année un travail partenarial avec le SAVS de l'association sur l'accompagnement des personnes TSA.
- **L'antenne Surgères/ St Jean d'Angely** a développé son antenne St Jean d'Angely en emménageant dans des locaux de St Jean d'Angely en octobre 2023. Le nombre de jeunes accueilli est passé de 18 à 33.
- **L'antenne TSA** poursuit son travail engagé en supervision à raison d'une fois par mois, ce qui permet de structurer leur travail, de réfléchir à leur organisation et leurs pratiques.
- **Le SESSAD** est depuis septembre managé par 1 seul chef de service, ce qui permet de répondre de manière plus efficiente aux besoins des jeunes sur tout le territoire.
- **Au DAR** a eu lieu la première sortie d'un élève du DAR qui a été orienté en 6ème ordinaire avec un accompagnement SESSAD et une AESH.
- C'est également la première année où l'effectif complet de 10 élèves a été atteint.



« Je m'accroche à l'espoir que l'école peut être le principal acteur transformant le handicap en source d'énergie » Albert Jacquard
Biologiste, généticien, scientifique

PROJETS ET PERSPECTIVES 2024

- **Le travail avec les familles** sous différents axes à savoir la trisomie 21, l'accompagnement précoce, l'accompagnement vers les orientations en général et notamment adulte et la parentalité au sens large du terme est notre objectif principal.
- **La dynamique du groupe** : Poursuivre l'uniformisation et la mise en commun des ressources des différentes antennes.
- **La participation** : Essaimer le projet des ambassadeurs en l'adaptant afin d'établir un groupe d'expression « nouvelle génération ».
- **Poursuivre le développement du tissage territorial** : Connaître et se faire connaître au sein des partenaires du territoire. Relancer les projets inclusifs avec des structures repérées, poursuivre le travail de partenariat avec les autres SESSAD, rencontrer les acteurs de la Petite Enfance, formaliser des rencontres avec l'éducation nationale.
- **Poursuivre nos réflexions et organisations autour du parcours santé** : Réfléchir à la répartition du temps d'intervention des paramédicaux et des temps de psychologues sur l'ensemble des antennes de façon équitable (en fonction des réalités de chaque antenne). Expérimenter La coordination en santé sur le SESSAD qui sera à réinventer avec l'arrivée d'une infirmière coordinatrice. Créer une équipe mobile Parcours Santé.

IME SAINT-OUEN D'AUNIS

Rue de La Bichonne – Le Breuil
17230 SAINT-OUEN D'AUNIS
Tél : 05.46.37.04.13

Courriel : ime.stouen@unapei17.org

Cheffes de services : Marion CHABANE – Pascale REB

Secrétariat : Stéphanie ROY – Anne-Charlotte SENELE (remplaçante Séverine VAURY)



Nombre de places IME TDI (agrément) Dont 34 places avec hébergement	51
Nombre de places IME TSA – Petit Bois (agrément) Dont 18 places avec hébergement	24
Nombre de jeunes accompagnés IME TDI au 31/12/2023	48
Nombre de jeunes accompagnés IME TSA – Petit Bois au 31/12/2023	25
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	71.10 ETP
Financement ARS	

Activités principales

- L'IME « Le Breuil » accueille et accompagne des jeunes de 10 à 20 ans :
- 47 ayant des Troubles du Développement Intellectuel
 - 25 ayant des Troubles du Spectre de l'Autisme

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2022 sera marquée par la **finalisation de la réécriture des projets des différents services** qui viendront s'inscrire dans les objectifs du projet associatif de l'Unapei 17 :

- Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie
- Accélérer l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif

L'IME a reçu en 2021 la certification Handéo autisme et répondra à l'audit de suivi de certification en 2023.



FAITS MARQUANTS 2023

- Réorganisation des postes des Chefs de Service des IME et SESSAD
- Création d'un nouveau service dédié au répit des familles et proches aidants : Bulle d'Air
- 4ème saison pour le répit estival
- Poursuite de la réorganisation du Parcours Santé
- Réorganisation des plannings éducatifs de l'IME TDI
- Mise en place d'un groupe de réflexion sur l'hébergement
- Réaménagement des locaux de Tremplin 2
- Déploiement du logiciel Ogirys
- Audit de suivi de certification Handéo Autisme
- Acquisition de 3 brebis sur le site de l'IME
- Diverses manifestations et événements : duoday, défi voile, échanges sportifs, carnaval, fête de l'IME



L'Équipe Mobile d'Appui médico-Social à la scolarisation (E.M.A.S.)



PROJETS & PERSPECTIVES

- Réécriture du projet d'établissement
- Actualisation des outils de la loi 2002-2
- Evaluation externe
- Réflexion sur une réorganisation des locaux du bâtiment central et le projet self
- Restructuration des activités/ateliers Pro et Transition pour l'IME TDI
- Poursuite du déploiement d'Ogirys
- Création d'une équipe Parcours Santé mobile
- Multiplier les opportunités d'organiser des événements festifs synonymes de rencontres et de partage favorisant la transversalité



L'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation, c'est quoi ?

C'est une équipe composée de **3 coordinatrices**. L'E.M.A.S. est portée par 3 associations: ADEI, UNAPEI 17, et depuis janvier 2022 Tremä et composée de 3 coordinatrices (une pour chaque association représentée), éducatrices spécialisées de formation, en lien avec **les professionnels des établissements et services médico-sociaux et sanitaires**, qui vient **en appui aux professionnels de l'Éducation nationale** afin de leur apporter : son expertise, ses compétences, les ressources nécessaires à l'inclusion scolaire.

Depuis le mois de mars 2023, une quatrième coordinatrice s'est ajoutée à l'équipe sur un CDD (crédits non reconductibles) pour la mission «**communication avec le 2e degré (collèges, lycées)**». Le recrutement d'un **neuropsychologue** (sur CNR aussi) est également en cours.

Son objectif

Renforcer la scolarisation des **élèves en situation de handicap** ou présentant des **besoins particuliers** :

- En sécurisant les parcours des élèves
- En constituant un soutien mobilisable pour les professionnels de l'Éducation nationale

Ses missions

- Conseiller, participer à des **actions de sensibilisation** pour les professionnels des établissements scolaires
- Apporter **appui et conseil** en cas de difficultés avec un élève
- **Aider la communauté éducative** à gérer une situation difficile
- Apporter des éléments **d'information et d'analyse** à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH le cas échéant
- Cette équipe mobile n'intervient **pas directement auprès des élèves**

Dans quelle situation faire appel à l'EMAS ?

- Après **intervention** de l'ensemble des dispositifs de l'Éducation nationale (RASED, Conseiller Pédagogique, Professeur-ressource, PIAL, IEN, ...)
- Pour les enfants **AVEC ou SANS notification MDPH**
- Quel que soit le type de handicap
- De la maternelle au lycée
- Enseignement public, privé, sous contrat, agricole
- Dans tout le **département de Charente-Maritime**

Ses prestations

- **Observations, échanges** avec l'équipe pédagogique, les parents et les partenaires
- **Participation aux réunions** d'Équipe Éducative et aux Équipes de Suivi de Scolarisation
- **Sensibilisation** du personnel et/ou des élèves
- **Sollicitation des dispositifs**, établissements et services médico-sociaux et/ou sanitaires
- Aide à l'**orientation**

Comment mobiliser l'EMAS ?

La demande émane des **IEN**, des **Enseignants Référents**, des **PIAL**, des **RASED**.

Les directeurs d'école ou les chefs d'établissement peuvent aussi remplir la feuille de saisine avec l'accord du Pôle ressource. Les **représentants légaux** sont informés de la démarche par l'équipe pédagogique.

La proposition de solliciter l'EMAS peut être faite en réunion d'Équipe Éducative ou en Équipe de Suivi de Scolarisation. La demande s'effectue par l'envoi d'une **fiche de saisine**, accompagnée de l'**autorisation parentale** (documents disponibles auprès de l'EMAS ou des Pôles Ressources).

Quelques chiffres

Depuis le démarrage en septembre 2020, l'E.M.A.S. a reçu **498 demandes**. Elle a assuré le suivi de **202 saisines**.

97 établissements scolaires ont saisi l'E.M.A.S.

Le **D.A.E.P** (Dispositif d'Appui aux Équipes Pédagogiques), porté par l'association TREMÄ, a été sollicité **61 fois**.

Majoritairement les saisines concernent des élèves en **maternelle ou en primaire à 83%**. La différence de répartition maternelle et primaire, entre le Nord et le Sud, retient notre attention, pour la **troisième année consécutive**.

Les **problématiques** repérées sont diverses : 8% de TDAH, 2% de troubles des apprentissages DYS, 15% de TCC, 8% de TSA, 6% de DTI/TFC, 1% de handicap moteur, 54% de diagnostics en cours et 6% d'autres.

Sur les 202 élèves, 68% n'avaient pas de dossier MDPH, 32% avaient une notification MDPH dont 22% avec une notification ESMS en attente de place.

IME La Rochelle

Site : Port-Neuf
Allée du Maréchal de Lattre de Tassigny
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05.46.43.32.97
Antenne Tonnay-Charente
UEMA
Courriel : ime.larochelle@unapei17.org
Chef de service : Pierrick VITON
Secrétariat : Séverine GREAU



Nombre de places IME	20
Nombre de places Bateau Bleu (TSA)	5
Nombre de jeunes accompagnés IME au 31/12/2023	22
Nombre de jeunes accompagnés Bateau Bleu (TSA) au 31/12/2023	2
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	17.59 ETP
Financement ARS	

Activités principales

L'Institut Médico-Educatif de Port-Neuf est situé à La Rochelle, il accueille et prend en charge les enfants de 4 à 12 ans présentant une déficience intellectuelle moyenne et sévère et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Son équipe pluridisciplinaire qualifiée met en place des méthodes d'apprentissage variées et diversifiées et des activités éducatives adaptées au potentiel de chaque enfant. Les activités visent l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, la socialisation (habiletés sociales), l'expression et l'auto-détermination, la maîtrise corporelle par des activités physiques et psychomotrices en lien avec les professionnels paramédicaux du service « Parcours soin » de l'Unapei 17 et les dispositifs de droit commun.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Associer les familles et les jeunes au projet d'accueil et d'accompagnement. Ces dernières sont systématiquement conviées aux temps d'élaboration du projet personnalisé de l'enfant.
- Promouvoir l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur en s'inscrivant dans le processus du virage inclusif initié par l'Unapei 17.
- Favoriser au maximum l'inclusion dans les lieux de droit commun par la mise en place de partenariats locaux (éducation nationale, centres sociaux et d'activités).
- Préparer le passage au secteur adolescent.

PROJETS & PERSPECTIVES 2024

- Inauguration d'un espace sensoriel en janvier 2024
- Arrivée d'une nouvelle Directrice Adjointe de Parcours
- Créer davantage d'espaces de rencontres avec les familles
- Poursuite du déploiement du service « Parcours Santé » (La Rochelle et Tonnay-Charente)
- Poursuite des sensibilisations au sein des lieux de droits communs
- Evaluation Interne.
- Réécriture du projet d'établissement
- Evaluation externe
- Poursuite de la certification « Handéo »

FAITS MARQUANTS 2023

- Mise en place d'ateliers transversaux pour les enfants
- Le virage numérique et la mise en place de nouveaux outils informatiques :
 - Déploiement du logiciel « ogirys » (dossier usager informatisé)
 - Déploiement du logiciel « bluekango » pour la déclaration des événements indésirables, des réclamations et des accidents du travail.
- Poursuite des sensibilisations dans les lieux de droit commun
- Déploiement du service « Parcours Santé »
- Participation active dans l'organisation du forum « Ecs'autisme » à Rochefort.
- Séjour au Puy du Fou les 05 et 06 juin pour 7 enfants.
- Les festivités avec les familles
 - La fête d'été du 05 juillet 2023 en présence de nombreuses familles.
 - Un spectacle de Noël a également été proposé aux enfants, à leurs familles



S'ACCOMPLIR PAR LE TRAVAIL

ESAT Unapei 17

Saint-Ouen d'Aunis et Périgny	35
Centre équestre « Le Marouillet » Yves	36
Bords	37
Rochefort	38
Saintes	39



ESAT Saint-Ouen d'Aunis et Périgny

Site de Saint-Ouen d'Aunis

1 Rue de la Chapelle
17230 SAINT-OUEN D'AUNIS
Tél : 05 46 37 07 50
esat.stouenperigny@unapei17.org

Site de Cafter

9 avenue Paul Langevin
17180 PÉRIGNYS
Tel : 05 46 45 38 14
Courriel : esat.stouenperigny@unapei17.org
Chef de service : Cyril FREYGEFOND
Secrétariat : Angélique CHEVALIER



Nombre de places (agrément)	58
Nombre de travailleurs ESAT au 31/12/2022	60
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2022)	12
Financement ARS	

Activités principales

L'ESAT du Breuil possède un agrément de 58 places réparties sur 2 sites à destination de personnes en situation de handicap âgées de 20 à 62 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou modérée avec ou sans troubles associés. Financement Agence Régionale de Santé

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Proposer à l'Agence Régionale de Santé de rendre possible des remplacements à durée indéterminée et les doubles orientations
- Faciliter les échanges avec le milieu ordinaire du travail
- Recruter un chargé d'insertion
- Poursuivre la démarche associative QVT

PROJETS & PERSPECTIVES 2024

- Projet de regroupement des 2 sites sur Périgny
- Suite à la sortie le 13 décembre 2022 du Décret n° 2022-1561 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail, l'ESAT de Saint-Ouen souhaite accompagner les professionnels et les travailleurs dans la démarche de transformation des ESAT.
- Mettre en oeuvre les mesures du plan de transformation des ESAT et les nouvelles actions prévues dans le projet de loi dit « 3DS » (pour Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification).
- 2024 sera l'année de la réécriture du projet de service en lien avec celui de l'association et le décret de Décembre 2022 sur la transformation des ESAT.
- 2024 sera l'année de préparation à l'évaluation externe.
- 2024 sera aussi l'année de la mise en pratique de façon optimum du logiciel d'accompagnement des parcours de vie des usagers (OGIRYS) ainsi que l'INS.
- Développer la transversalité entre les services de l'Unapei 17 sur la notion de parcours en facilitant les échanges, le transfert d'informations et le suivi des projets des personnes

Activités

- Espaces verts
- Blanchisserie
- Métallerie (sur le site de Cafter)
- Ateliers Cuisine Centrale
- Sous-traitance diverse
- Equipe externalisées en entreprise (Léa Nature et Legrand)
- Mise à disposition en entreprises

FAITS MARQUANTS

- Continuité de notre engagement dans la démarche « Différent et Compétent »
- Financement de formations professionnalisantes à destination des ouvriers d'ESAT
- Continuité de notre partenariat avec ECF afin de faciliter l'accompagnement et l'accès au code de la route et au permis de conduire pour les travailleurs d'ESAT
- Les formations diverses et variées proposées en externe comme en interne
- Développement du réseau depuis l'arrivée du chargé d'insertion et du Joab Coach.
- Accompagnement d'ouvriers pour l'ouverture de leur CPF.
- Accompagnement d'ouvriers vers des terrains de stage en milieu ordinaire
- Convention ECF
- Adhésion et Développement de partenariats via le réseau ESATCO.
- Adhésion au club d'entreprise du secteur.
- Déploiement des actions transversales avec les établissements de l'association.

ESAT Centre équestre « Le Marouillet »

3 rue des Mouettes
17430 YVES
Tél. : 05 46 56 30 04
Courriel : esat.yves@unapei17.org
Cheffe de service : Samantha GADRET
Secrétariat : Sylvie LEMASSON



Nombre de places (agrément)	32
Nombre de travailleurs ESAT au 31/12/2023 (soit 32.5 ETP)	33
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023 (soit ETP)	7.48
Financement ARS	

Activités principales

ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail accueillant des personnes adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec des troubles de la personnalité et du comportement stabilisés, relevant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Mise en œuvre du projet d'établissement 2020-2024 et organisation du suivi des plans d'action.
- Signature du CPOM 2020-2024
- Travailler et développer des actions dans une dynamique de parcours pour les personnes accompagnées.
- Fluidifier les parcours des personnes accompagnées en respectant le principe d'autodétermination.
- Poursuivre dans la démarche liée à la QVT
- Développer et faciliter les mouvements entre l'ESAT et le milieu ordinaire de travail

FAITS MARQUANTS

- 1 travailleur a obtenu sa RAE en 2023 et 4 travailleurs s'y préparent pour présenter leur dossier en mars 2024 leur permettant de faire valoir leurs compétences.
- 6 travailleurs ont pu bénéficier d'un stage en entreprise sur une période de 15 jours dont 3 sur 2 périodes de 15 jours, soit 18 semaines de stages en entreprise.
- 1 travailleur a été en prestation extérieur
- 1 travailleur a signé un contrat de professionnalisation dans un centre équestre et suit une formation d'animateur équestre.
- 4 travailleurs ont participé à la journée DuoDay dont 1 expérience qui a débouché sur une mise à disposition de plusieurs mois.
- 4 travailleurs ont été formés à la conduite d'engin agricole (4 en 2022)
- L'ESAT du Marouillet a accueilli 18 stagiaires sur l'année 2023.
- 2 actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels et ouvriers des ESAT par la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale (unité de Tonny-Charente) sur les thématiques des Usages numériques et des discriminations et Violences.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Réaliser une enquête de satisfaction annuelle, sur la thématique de l'inclusion
- Mise à jour du Projet d'Établissement puis évaluation externe fin 2024
- Formations des nouveaux élus représentants du CVS et délégué des personnes
- Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels et ouvriers des ESAT par la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale (unité de Tonny-Charente) sur les thématiques : Usages numériques / Racisme – discriminations / Violences
- Accompagner les ouvriers à l'ouverture de leur CPF.
- Accompagner les ouvriers vers des terrains de stage en milieu ordinaire
- Poursuivre notre engagement dans la démarche « Différent et Compétent ».



Activités

L'activité commerciale s'articule autour de 2 ateliers principaux :

- Les activités de l'atelier équestres
 - Ecole d'équitation affiliée FFE et labélisée
 - Equitation adaptée / Equithérapie
 - Pension de chevaux
- Atelier des Espaces verts
 - Intervention sur des chantiers de particuliers, collectivités et résidences...

ESAT Bords

24 rue de Champfleury
17430 BORDS
Tél : 05 46 83 82 52
Courriel : esat.bordsrochefort@unapei17.org
Chef de service : LOUDA Alain
Secrétariat : MILLIEROUX Sophie



Nombre de places (agrément)	30
Nombre de travailleurs ESAT au 31/12/2023 (soit 26 ETP)	26
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	5.40
Financement ARS	

Activités principales

ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail accueillant des personnes adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec des troubles de la personnalité et du comportement stabilisés, relevant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Accompagner les personnes

- Accompagner et coordonner le parcours des personnes
- Accompagner le bien-être et la santé
- Faciliter la représentation des pairs et la pair-aidance et gérer les instances collectives ou autres formes de participation
- Proposer des services aux proches aidants et aux famillesVT
- Coopérer, développer les partenariats avec acteurs spécialisés et du droit commun
- Proposer des prestations d'accompagnement de qualité
- Proposer un accompagnement médico-éducatif adapté aux besoins et demandes

Produire des biens et des services pour des clients économiques

- Suivi et développement commercial des activités
- Veille commerciale (opportunités | risques)
- Suivi de production | Planification
- Définir la stratégie industrielle / services
- Insertion professionnelle

Activités

Notre activité commerciale s'articule autour de 4 ateliers :

- Sous-traitance MOUSSION : 1 atelier « couvercles » et 1 atelier « barrettes » ostréiculture
- Espaces Verts (hors les murs)
- Sous-traitance SOFEC : confection de tiroirs

FAITS MARQUANTS

- 4 personnes ont obtenu la RAE / 4 personnes en situation de prestations externes / 1 ouvrier en contrat PEC en collectivité territoriale
- 4 personnes en DUODAY permettant pour 3 d'entre eux un stage en 2024
- Suivi de 12 ouvriers par les chargés d'insertion

PROJETS & PERSPECTIVES

- Réaliser une enquête de satisfaction annuelle, sur la thématique de l'inclusion
- Mise à jour du Projet d'Etablissement puis évaluation externe
- Formation des nouveaux élus représentants au CVS et délégué des personnes
- Actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels et ouvriers des ESAT de Saintes et Bords, par la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale (unité de Tonny-Charente) sur les thématiques : Usages numériques / Racisme – discriminations / Violences
- Engager une dynamique d'amélioration continue de la qualité (pictogrammes, visuels BON/MAUVAIS) sur l'ensemble des ateliers.
- Restructuration activité commerciale : ateliers Sous-Traitance Moussion et Sofec.
- Saisir l'opportunité de créer des possibles pour des ouvriers qui en incapacité d'exercer des activités physiques et exigeantes et les personnes vieillissantes.
- Repositionnement du Moniteur Principal d'Atelier de l'ESAT de Saintes permettant de faire avancer notre réflexion sur la dynamique de territorialisation/autonomisation pour l'atelier Espaces Verts.
- Amélioration bien-être dans les ateliers : stores, climatisation, machine à laver, luminaire LED...
- Achats Espaces Verts : nouveau véhicule double cabine, 2 débroussailleuses, déflecteur tracteur
- Amélioration bâtiment et sécurité : réparation toiture, mises aux normes, évacuation eaux pluviales...

- Collaboration avec 16 entreprises dont 8 nouvelles en 2023
- Poursuite du dispositif « un avenir après le travail ». 6 personnes sont concernées dont 3 ont fait la demande d'accompagnement vers la retraite
- Intégration dans l'équipe d'un moniteur expert en mécanique et automatismes industriels. Action de sensibilisation/ formation aux professionnels et ouvriers
- Divers événements : Afterwork à l'ESAT, sortie été, Opération Brioches...

ESAT Rochefort

1 Chemin de la Charre – Zone de Mouillepieds Sud
17300 ROCHEFORT
Tél : 05 46 83 82 52
Courriel : esat.bordsrochefort@unapei17.org
Cheffe de service : Samantha GADRET
Secrétariat : Sylvie LEMASSON



Nombre de places (agrément)	30
Nombre de travailleurs ESAT au 31/12/2023	35
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	7.02
Financement ARS	

Activités principales

ESAT - Etablissement et Service d'Aide par le Travail accueillant des personnes adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec des troubles de la personnalité et du comportement stabilisés, relevant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Accompagner les personnes

- Accompagner et coordonner le parcours des personnes
- Accompagner le bien-être et la santé
- Faciliter la représentation des pairs et la pair-aidance et gérer les instances collectives ou autres formes de participation
- Proposer des services aux proches aidants et aux famillesVT
- Coopérer, développer les partenariats avec acteurs spécialisés et du droit commun
- Proposer des prestations d'accompagnement de qualité
- Proposer un accompagnement médico-éducatif adapté aux besoins et demandes

Produire des biens et des services pour des clients économiques

- Suivi et développement commercial des activités
- Veille commerciale (opportunités | risques)
- Suivi de production | Planification
- Définir la stratégie industrielle / services
- Insertion professionnelle

FAITS MARQUANTS

Une dynamique inclusive :

- 1 travailleur a obtenu sa RAE en 2023 (2 travailleurs en 2022) lui permettant de faire valoir ses compétences.
- 6 travailleurs sont intervenus en prestation extérieur
- 2 travailleurs ont participé à la journée DuoDay
- 6 travailleurs ont été formés aux gestes et postures en atelier
- 3 travailleurs ont suivi une formation sur les 2 premiers modules à la conduite d'une voiturette.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Réaliser une enquête de satisfaction annuelle, sur la thématique de l'inclusion
- Mise à jour du Projet d'Etablissement puis évaluation externe fin 2024
- Formations des nouveaux élus représentants du CVS et délégué des personnes
- Mettre en place les actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels et ouvriers des ESAT par la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale (unité de Tonny-Charente) sur les thématiques : Usages numériques / Racisme – discriminations / Violences
- Accompagner les ouvriers à l'ouverture de leur CPF.
- Accompagner les ouvriers vers des terrains de stage en milieu ordinaire
- Développer l'activité commerciale en atelier « externalisé »
- Poursuivre notre engagement dans la démarche « Différent et Compétent ».

Activités

L'activité commerciale s'articule autour de 3 ateliers principaux :

- Atelier « Blanchisserie »
 - Appel d'offre avec la ville de Rochefort (crèche, halte-garderie, vêtements de travail des agents de la collectivité)
- Atelier des « Espaces verts »
 - Intervention sur des chantiers de particuliers, collectivités et résidences...
- Atelier de « Sous-traitance »
 - 3 prestataires en interne
 - 3 prestataires à l'externe

ESAT Saintes

6 rue de la Côte de Beauté
17100 SAINTES
Tél : 05 46 94 59 38
Courriel : esat.saintes@unapei17.org
service : LOUDA Alain
Secrétariat : LASSERRE Corinne



Nombre de places (agrément)	50
Nombre de travailleurs ESAT au 31/12/2023 (soit 49.92 ETP)	53
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	8.7
Financement ARS	

Activités principales

L'ESAT de SAINTES possède un agrément pour l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec des troubles de la personnalité et du comportement stabilisés, relevant d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Accompagner les personnes

- Accompagner et coordonner le parcours des personnes
- Accompagner le bien-être et la santé
- Faciliter la représentation des pairs et la pair-aidance et gérer les instances collectives ou autres formes de participation
- Proposer des services aux proches aidants et aux familles
- Coopérer, développer les partenariats avec acteurs spécialisés et du droit commun
- Proposer des prestations d'accompagnement de qualité
- Proposer un accompagnement médico-éducatif adapté aux besoins et demandes

Produire des biens et des services pour des clients économiques

- Suivi et développement commercial des activités
- Veille commerciale (opportunités | risques)
- Suivi de production | Planification
- Définir la stratégie industrielle / services
- Insertion professionnelle

PROJETS & PERSPECTIVES 2024

- Réaliser une enquête de satisfaction annuelle, sur la thématique de l'inclusion
- Mise à jour du Projet d'Établissement puis évaluation externe
- Formation des nouveaux élus représentants au CVS et délégué des personnes
- Actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels et ouvriers des ESAT de Saintes et de Bords, par la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale (unité de Tonnay-Charente) sur les thématiques : Usages numériques / Racisme – discriminations / Violences
- Engager une dynamique d'amélioration continue de la qualité (pictogrammes, visuels BON/MAUVAIS) sur l'ensemble des ateliers.
- Restructuration activité commerciale : ateliers Sous-Traitance et Hygiène des Locaux
- Dernière phase de travaux blanchisserie : aménagement zone tri du linge / zone sale
- Repositionnement du Moniteur Principal d'Atelier + accueil stagiaire ETS permettant de faire avancer notre réflexion sur la dynamique de territorialisation/autonomisation pour l'atelier Espaces Verts et sur la restructuration de l'atelier Léa Nature.
- Rendre possible les embauches CDD de travailleurs lors de longues absences maladie et/ou de mises à disposition)
- Achat blanchisserie : investir dans un système de marquage et traçabilité du linge
- Achat Hygiène des Locaux : Investir dans une auto-laveuse professionnelle
- Achat Espaces Verts : débroussailleuse autoportée 4 roues motrices, échafaudage...
- Amélioration bâtiment et sécurité : réparation toiture, mises aux normes

Activités

Notre activité commerciale s'articule autour de 5 ateliers :

- Sous-traitance
- Hygiène des Locaux (hors les murs)
- Espaces Verts (hors les murs)
- Blanchisserie
- Léa Nature (hors les murs)



DES SOLUTIONS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT OUVERTES SUR LA SOCIÉTÉ

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

SAVS.....	42
PreFASS.....	43

FOYERS D'HÉBERGEMENT POUR TRAVAILLEURS D'ESAT

FH Périgny-Rompsay.....	44
FH Saintes.....	45
FH « Le Marouillet » Yves	46

ACCUEILS DE JOUR

F0J Rochefort/Les Gonds	47
-------------------------------	----

SAVS - Service d'accompagnement à la vie sociale



19 Avenue Thomas Wilson
17300 ROCHEFORT
Interventions sur tout le département
Tél : 05 46 87 19 44
Courriel : savs@unapei17.org
Chef de service : Franck MERCERON
Secrétariat : Annick LASSERREg

Nombre de places (agrément)	84
Nombre de personnes accompagnées	109
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	6,8
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le SAVS est habilité pour accompagner 68 personnes en situation de handicap intellectuel avec ou sans troubles associés, plus 8 personnes TSA sur l'ensemble du département 17. Dans le cadre du CPOM, une extension de 5 accompagnements au-delà de 60 ans et de 3 personnes TSA a été accordée.

OBJECTIFS

« Les SAVS ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité ».

Ce cadre juridique s'appuie sur la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, La loi 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Maintien de l'engagement et priorité à la formation continue.
- Réécriture du projet de service pour aligner les objectifs sur les besoins des bénéficiaires.
- Renforcement du suivi des bénéficiaires et promotion de la visibilité du SAVS.
- Recentrage sur les missions essentielles avec accent sur l'accompagnement personnalisé.
- Développement d'une culture d'évaluation pour améliorer la qualité du service.



FAITS MARQUANTS

- Ancrage de la nouvelle organisation et utilisation optimale du logiciel Ogirys.
- Développement continu du service avec formation et recherche de solutions concrètes.
- Réflexion sur le vieillissement de la population.
- Entame de la réécriture du projet de service avec un conseiller externe.

PReFASS - Placement Recherche de Familles d'Accueil et Suivi Social



19 Avenue Thomas Wilson
17300 ROCHEFORT
Interventions sur tout le département
Tél : 05 46 83 99 92
Courriel : prefass@unapei17.org
Chef de service : Franck MERCERON
Secrétariat : Katia PAVON

Nombre de places (agrément)	57
Nombre de personnes accompagnées	102
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	5
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Assurer le suivi et le contrôle des accueillants familiaux ainsi que l'instruction des demandes d'agrément. Assurer l'instruction des renouvellements d'agrément. Assurer l'instruction des demandes d'extension d'agrément. Effectuer des signalements au Conseil Départemental en cas de dysfonctionnement ou de négligence. Assurer le suivi médico-social des personnes accueillies tant qu'elles sont en contrat de gré à gré avec un accueillant familial.

OBJECTIFS

- Participer au développement de la politique sur l'accueil familial pour personnes en situation de handicap mental conduite par le département.
- Assurer un accompagnement et un appui technique aux accueillants familiaux.
- Veiller à la mise en oeuvre des obligations contractuelles entre la personne accueillie et l'accueillant familial.
- Organiser en lien avec les représentants légaux la formalisation et la mise en oeuvre du projet d'accueil personnalisé.

FAITS MARQUANTS

- Implication dans le travail préparatoire de l'élaboration du Schéma départemental 2023/2027.
- Implication dans l'élaboration du guide des bonnes pratiques dans l'accueil familial animé par le Docteur BARETH de la MDPH.
- Participation à deux forums des métiers du médicosocial pour promouvoir l'accueil familial.

PROJETS & PERSPECTIVES

- La réécriture du projet de service en encourageant l'engagement et la coopération de l'équipe.
- Implication dans le projet d'assouplissement et de modification du règlement de fonctionnement de l'accueil familial.
- Evaluation externe.
- Organisation des groupes de parole et des séances d'analyse de la pratique, animés par la psychologue et le chef de service.
- Promotion de l'accueil familial en participant activement à des événements tels que le forum "Voyage au coeur des métiers et formations du secteur médico-social" à Rochefort en mars 2024, ainsi qu'au forum des métiers du médico-social à la Maison de la Charente Maritime en octobre 2024.

- Organisation de deux temps de rencontre festifs pour les accueillis et les accueillants familiaux.
- Organisation d'une journée d'activités au Marouillet dans le cadre du mois dédié à l'accueil familial.

Foyer d'hébergement de Périgny-Rompsay

214 avenue du Cimetière
17180 PERIGNY
Tél : 05 46 37 51 26
Courriel : fh.perignyrompsay@unapei17.org
Chef de service : Axel HIRIGOYEN
Secrétariat : Valérie BLONDEAU



Nombre de places (agrément)	17
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	17
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	8,06
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **foyer d'hébergement de Périgny** accueille et accompagne des personnes de 20 à 60 ans en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Œuvrer pour la création et le renforcement des dispositifs d'accompagnement : il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap, avec l'aide de tous les partenaires, d'accéder « à tout pour tous » à chaque fois que les potentialités de la personne le permettent. La logique de parcours adapté et sans rupture doit être privilégiée. Pour cela, une prise en compte des besoins des personnes handicapées est nécessaire par tous les acteurs pour y apporter des réponses adéquates dans le respect de leur projet de vie, de leurs aspirations ou préférences personnelles et de leur dignité humaine. L'hébergement est la principale mission du Foyer d'hébergement en garantissant un accompagnement éducatif personnalisé.

PROJETS & PERSPECTIVES

- La fusion des Foyers du Marouillet et de Périgny reste l'objectif majeur de l'année 2024. La pression immobilière représente un « obstacle » important à ce projet inscrit dans le CPOM signé avec les financeurs.
- L'écriture du nouveau projet d'établissement va être menée et terminée en juin.
- La mise en œuvre d'un plan d'action à la suite de l'évaluation externe.
- La poursuite de la Démarche Associative pour l'Amélioration de la Q.V.T.
- La mutualisation de l'expertise des 3 foyers.
- La rédaction de l'ensemble des projets personnalisés sur le logiciel OGIRYS ainsi que l'utilisation du calendrier dans ce logiciel.

FAITS MARQUANTS

- L'effectif de l'établissement est au complet depuis le 3 septembre 2023.
- De nouvelles élections des représentants du CVS ont eu lieu en juin 2023.
- La nomination d'un même chef de service pour les foyers d'hébergement (Périgny, Marouillet et Saintes) a pour objectif de mener un travail commun sur les trois établissements. Une double coordination entre le foyer de Périgny et celui du Marouillet est effective depuis août 2023 et un changement des plannings a eu lieu en octobre 2023.
- Un temps d'analyse des pratiques est commun aux équipes des trois Foyers.
- L'évaluation interne a été menée et l'évaluation externe avec le cabinet 4AS a eu lieu en décembre.
- Mise en place et utilisation du logiciel OGIRYS.
- Utilisation du logiciel BlueKanGo par les usagers, familles partenaires et professionnels.

Foyer d'hébergement de Saintes

43 rue Gautier
17100 SAINTES
Tél 05 46 96 91 66
Courriel : fh.saintes@unapei17.org
Chef de service Axel HIRIGOYEN
Secrétariat Annick LASSERRE



Nombre de places (agrément)	14
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	12
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	6,13
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Les personnes accueillies au foyer d'hébergement doivent avoir une RQTH et une orientation « Foyer d'hébergement » délivrée par la CDAPH. A ce jour, toutes les personnes doivent être travailleurs en ESAT.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Accueillir et accompagner les personnes vers un maximum d'autonomie.
- Orienter, guider et soutenir aussi bien dans l'organisation des loisirs et des activités, que dans la vie quotidienne,
- Maintenir et/ou renforcer les acquis.
- Assurer un bien-être physique et moral, la sécurité.
- Favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie quotidienne et sociale.
- Assurer l'inclusion dans les différents domaines de la vie.
- Aider dans la vie courante et dans les soins d'entretien nécessités par chaque niveau d'autonomie.
- Assurer un accompagnement et un suivi médical ainsi que les soins courants, en partenariat avec les professionnels de santé.
- Proposer un accompagnement social, éducatif et thérapeutique adapté, évalué et réévalué lors du Projet Personnalisé.
- Proposer des stages en adéquation avec les besoins de la personne

FAITS MARQUANTS

- Plusieurs activités mises en place pour la dynamique d'inclusion : médiation artistique, partenariat avec le Théâtre Gallia de Saintes, organisation de séjour (Bretagne, Pays Basque)
- Déménagement d'un logement excentré pour un rapprochement géographique proche du bureau, avec une démarche d'accompagnement de bien-être et de sécurité
- Travail des professionnels sur l'autodétermination, la citoyenneté et l'inclusion.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Continuer le travail de l'équipe éducative pour favoriser l'autonomie et l'autodétermination des personnes accueillies
- Evaluation externe en début d'année 2024
- Création du nouveau Projet d'établissement
- Poursuivre la démarche associative pour l'amélioration de la qualité de vie au travail pour les professionnels
- Continuer le déploiement d'Ogirys pour l'utilisation des calendriers
- Expertise des 3 foyers d'hébergement : un travail commun sera mis en place sur les thèmes de la bientraitance, de la maltraitance et sur l'appropriation des RBPP en lien avec ces thèmes
- Recherche d'un nouveau logement pour un rapprochement géographique d'un logement excentré.

- Organisation des élections du CVS en juin 2023.
- Développement et travail de partenariat avec différents établissements et différentes associations pour le maintien du taux d'occupation sur l'établissement, effectué par la coordinatrice.
- Travail de collaboration avec l'ESAT de Saintes et de Bords
- Travail en commun des 3 foyers d'hébergement avec la refonte des plannings et la nomination du chef de service en septembre 2023
- Temps d'analyse des pratiques commun aux 3 foyers d'hébergement d'ESAT.
- Départ à la retraite du chef de service, et départ d'une coordinatrice sur le SAVS.
- Utilisation des professionnels des logiciels Ogirys et Bluekango : pour les écrits professionnels (transmissions et projet personnalisé), et pour signaler les événements indésirables et réclamations concernant l'établissement.

Foyer d'hébergement « Le Marouillet » Yves



Château du Passage
17340 YVES
Tél. 05 46 56 30 04
Courriel : fh.yves@unapei17.org
Chef de service : Axel HIRIGOYEN
Secrétariat : Valérie BLONDEAU

Nombre de places (agrément)	13
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	1
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	10
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	4,82
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **foyer d'hébergement du Marouillet** accueille et accompagne des travailleurs d'ESAT de 20 à 60 ans en situation de handicap, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Financement Conseil départemental.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Œuvrer pour la création et le renforcement des dispositifs d'accompagnement : il s'agit de permettre aux personnes en situation de handicap, avec l'aide de tous les partenaires, d'accéder « à tout pour tous » à chaque fois que les potentialités de la personne le permettent. La logique de parcours adapté et sans rupture doit être privilégiée. Pour cela, une prise en compte des besoins des personnes handicapées est nécessaire par tous les acteurs pour y apporter des réponses adéquates dans le respect de leur projet de vie, de leurs aspirations ou préférences personnelles et de leur dignité humaine. L'hébergement est la principale mission du Foyer d'hébergement en garantissant un accompagnement éducatif personnalisé.

PROJETS & PERSPECTIVES

- La fusion des Foyers du Marouillet et de Périgny reste l'objectif majeur de l'année 2024. La pression immobilière représente un « obstacle » important à ce projet inscrit dans le CPOM signé avec les financeurs.
- L'écriture du nouveau projet d'établissement va être mené et terminé en juin.
- La mise en œuvre d'un plan d'action à la suite de l'évaluation externe.
- La poursuite de la Démarche Associative pour l'Amélioration de la Q.V.T.
- La mutualisation de l'expertise des 3 foyers.
- La rédaction de l'ensemble des projets personnalisés sur le logiciel OGIRYS ainsi que l'utilisation du calendrier dans ce logiciel.

FAITS MARQUANTS

- Un travail important a été mené en lien avec l'ESAT du Marouillet pour l'accueil de stagiaires.
- A la suite d'un tremblement de terre, deux chambres sont fermées par sécurité par le SDIS.
- L'établissement a accueilli 17 stagiaires venant d'autres structures.
- De nouvelles élections des représentants du CVS ont eu lieu en juin 2023.
- Utilisation du logiciel BlueKanGo par les usagers, familles partenaires et professionnels.

- La nomination d'un même chef de service pour les foyers d'hébergement (Périgny, Marouillet et Saintes) a pour objectif de mener un travail commun sur les trois établissements. Une double coordination entre le foyer de Périgny et celui du Marouillet est effective depuis août 2023 et un changement des plannings a eu lieu en octobre 2023.
- Un temps d'analyse des pratiques est commun aux équipes des trois Foyers.
- L'évaluation interne a été menée et l'évaluation externe avec le cabinet 4AS a eu lieu en décembre.
- Mise en place et utilisation du logiciel OGIRYS.

FOJ Rochefort/Les Gonds

69 Rue Charles Maher
17300 ROCHEFORT
Tél : 05 46 87 19 44
Courriel : foj.rochefortlesgonds@unapei17.org
Cheffe de service : Rachel KRIEGEL
Secrétariat : Annick LASSERRE



Nombre de places (agrément)	30
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	35
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	8,11
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **Service d'accueil et d'accompagnement de Jour de Rochefort/Les Gonds** est un Foyer Occupationnel de Jour (FOJ). Il accompagne des personnes en situation de handicap de 20 à 60 ans, présentant des troubles du développement intellectuel (avec ou sans troubles associés).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser pour les personnes accueillies un accompagnement individualisé de qualité.
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie.
- Favoriser les liens familiaux ou tout autre lien personnel.
- Permettre à chacun d'assumer un rôle social qui lui soit propre.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et sa participation sociale.
- Développer l'intégration sociale.

FAITS MARQUANTS

- Un séjour a été mis en place à la demande des personnes accueillies du 11 au 15 septembre 2023.
- Le repas des familles FOJ ROCHEFORT/LES GONDS s'est déroulé au FOJ les Gonds.
- Un défilé de mode s'est déroulé à la salle des fêtes de Marans en inclusion avec d'autres mannequins de milieu ordinaire. Les personnes ont été coiffées et maquillées pour l'occasion et elles ont porté des tenues d'une créatrice. Le défilé a été communiqué sur les réseaux sociaux.
- Le groupe musique a réalisé plusieurs prestations dans différents lieux.
- Les 2 groupes d'équitation ont participé à la journée « cheval ma différence ».
- Plusieurs séjours ont eu lieu en 2023 à la demande des personnes accueillies

PROJETS & PERSPECTIVES

- 2024 devra voir une équipe de direction consolidée afin de contribuer à la stabilité et à la continuité des projets et objectifs dans les 2 FOJ permettant ainsi d'assurer une cohérence dans les pratiques professionnelles et mettre en œuvre la politique qualité associative pour maintenir un environnement sûr et sécurisé pour les résidents.
- 2024 devra voir l'application renforcée du logiciel OGIRYS. L'informatisation des dossiers des personnes accueillies permettra de renforcer les droits des usagers (droit à l'accès à l'information, droit au respect de la vie privée et de l'intimité) et d'améliorer la qualité de l'accompagnement (meilleure traçabilité, partage maîtrisé d'informations entre professionnels).
- L'évaluation externe, prévue les 18 et 19 janvier, participera à ce re-questionnement et au réajustement des domaines pointés.
- La réécriture du projet d'établissement dans une dynamique réflexive et d'amélioration devra se déterminer précisément dans le cadre des groupes de travaux pour la rédaction qui débutera au cours du 1er semestre 2024.
- 2024 viendra confirmer la transition numérique par le renforcement de l'utilisation des logiciels métiers
- 2024 s'annonce donc comme une année de transition pour mettre en œuvre une nouvelle dynamique dans l'accompagnement, en concrétisant des actions solides qui favoriseront le bien-être et la réussite de tous.

- Un séjour sportif proposé par la FFSA de Dordogne
- Un séjour culturel (et aussi sportif) de Terra Aventura en Dordogne
- Un mini séjour en voilier en mai
- Un défi voile avec toute l'organisation des animations en septembre



DES SOLUTIONS COMPLÈTES D'ACCUEIL

FOYERS DE VIE

FOH et FOJ Horizon - Site Surgères	49
FOH et FOJ Lagord	50
FAM Bouhet	51
FOH Bouhet	52
FOH Horizon - Site Le Thou	53
MRS des Quatre Vents - Dompierre s/mer	54

FOH et FOJ Site Surgères

2 Rue Aimé Césaire
17700 SURGÈRES
Courriel : foh.foj.surgeres@unapei17.org
Chef de service : Thierry REPUSSARD
Secrétariat : Joanna GORSKA



Nombre de places FOH (agrément)	30
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	2
Nombre de places accueil de jour (agrément)	15
Nombre de personnes accompagnées FOH au 31/12/2023	30
Nombre de personnes accompagnées accueil temporaire au 31/12/2023	17
Nombre de personnes accompagnées accueil de jour au 31/12/2023	15
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	21,52
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **foyer de vie Horizon de Val de Gères** accueille et accompagne des personnes de 20 à 60 ans en situation de handicap, présentant des troubles du développement intellectuel (avec ou sans troubles associés). Cet établissement est financé par le Conseil départemental.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser pour les personnes accueillies un accompagnement individualisé de qualité.
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie.
- Favoriser les liens familiaux ou tout autre lien personnel.
- Permettre à chacun d'assumer un rôle social qui lui soit propre.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et sa participation sociale.
- Développer l'intégration sociale.

FAITS MARQUANTS

- Reprise des activités éducatives proposées aux résidents sur le foyer Après 2 années difficiles à la suite du Covid 19, et dans un contexte de restructuration de l'équipe éducative après différents départs et arrêts maladies ainsi qu'un grand nombre d'intervenants intérimaires
- CVS, instance importante, tant pour les personnes accueillies que pour leurs familles et les professionnels. Leur implication active dans le processus électoral démontre un engagement envers la vie de l'établissement et la participation à la prise de décision.
- Evolutions majeures dans le domaine du management, mises en oeuvre en réponse aux contraintes sectorielles.
- Réflexion approfondie sur nos pratiques globales.
- Politique de gestion des plannings et des remplacements réévaluée.
- Remise en question des effectifs de chaque site suite au projet d'extension de 14 places en Foyer d'Accueil, avec ses multiples dimensions et contraintes.
- Ces deux aspects ont créé un climat d'incertitude et d'instabilité parmi les équipes de direction et éducatives

PROJETS & PERSPECTIVES

- L'audit mené en interne fin 2022 avait conduit, en 2023, à la mise en place d'un plan d'action pour résoudre des dysfonctionnements repérés dans différents domaines. Les actions correctives qui ont été mises en place sont venues bousculer un fonctionnement ancré de longue date.
- La formation sur « l'autodétermination » à l'échelle de l'établissement (professionnels, familles et résidents) est un axe fort pour remobiliser l'ensemble des acteurs sur les missions du foyer.
- 2024 devra voir une équipe de direction consolidée afin de contribuer à la stabilité et à la continuité des projets et objectifs permettant ainsi d'assurer une cohérence dans les pratiques professionnelles et mettre en oeuvre la politique qualité associative pour maintenir un environnement sûr et sécurisé pour les résidents.
- Les perspectives pour l'année 2024 mettent en avant plusieurs axes d'amélioration et de développement au sein de notre établissement. L'élaboration d'un nouveau Projet d'Établissement, en intégrant la notion d'autodétermination permettra de définir des orientations stratégiques claires pour les années à venir, tout en guidant nos actions en matière d'accompagnement des résidents, de gestion des ressources et de promotion de la qualité de vie au travail.
- L'évaluation de l'organisation des plannings nous permettra d'identifier les points forts et les axes d'amélioration de notre organisation, afin d'assurer une prise en charge optimale des résidents tout en garantissant une gestion efficace des ressources.
- L'évaluation externe à venir représente une opportunité pour l'établissement de faire le point sur sa qualité de service et d'identifier les actions à mettre en oeuvre pour continuer à améliorer son accompagnement des usagers, en tenant compte des attentes des usagers, des familles et des partenaires.
- La redynamisation de la collaboration avec les familles, le développement des partenariats et du réseau, le déploiement du système OGIRYS, et l'amélioration du processus d'admission sont autant de défis que nous sommes prêts à relever pour continuer à offrir un accompagnement de qualité à nos résidents et à leurs familles, tout en garantissant des conditions de travail satisfaisantes pour nos équipes.

FOH et FOJ Lagord

Chemin du Rouge Gorge
17140 LAGORD
Tél : 05 46 67 13 33
Courriel : foh.foj.lagord@unapei17.org
Cheffe de service : Marie OLLIVIER
Secrétariat : Dominique PETIT



Nombre de places FOH (agrément)	25
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	2
Nombre de places accueil de jour (agrément)	25
Nombre de personnes accompagnées FOH au 31/12/2023	25
Nombre de personnes accompagnées accueil temporaire au 31/12/2023	31
Nombre de personnes accompagnées accueil de jour au 31/12/2023	28
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	21,2
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **foyer de vie du Bonnodeau** accueille et accompagne des personnes de 20 à 60 ans en situation de handicap, présentant des troubles du développement intellectuel (avec ou sans troubles associés).
Cet établissement est financé par le Conseil Départemental.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser un accompagnement individualisé de qualité pour les personnes accueillies.
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie.
- Favoriser les liens familiaux et personnels.
- Permettre à chacun d'assumer un rôle social qui lui soit propre.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et de sa participation sociale.
- Promouvoir et développer l'inclusion.

PROJETS & PERSPECTIVES

- L'élaboration d'un nouveau Projet d'Établissement, en intégrant la notion d'autodétermination
- L'évaluation de l'organisation des plannings
- La poursuite de la Démarche Associative pour l'Amélioration de la Q.V.T
- L'évaluation externe
- La redynamisation de la collaboration avec les familles, le développement des partenariats et du réseau, le déploiement du système OGIRYS, et l'amélioration du processus d'admission

FAITS MARQUANTS

- La fusion de deux SAAJ et le déménagement de Château Brain vers La Coloc
- Nouvelle élection du Conseil à la Vie Sociale
- Organisation d'une soirée boîte de nuit
- Partenariat avec la ville de Puilboreau
- La refonte des plannings



FAM de Bouhet

2 Chemin de la Mouchenière
17540 BOUHET
Tél : 05 46 68 20 00
Courriel : foh.fam.bouhet@unapei17.org
Chef de service : Charline ATTIA
Secrétariat : Cédric COLLIGNON



Nombre de places FAM (agrément)	17
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	2
Nombre de personnes accompagnées FAM au 31/12/2023	17
Nombre de personnes accompagnées accueil temporaire au 31/12/2023	12
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	22,47
Financement ARS et Conseil Départemental	

Activités principales

Le FAM de Bouhet accueille et accompagne des personnes de plus de 20 ans, en situation de handicap moyen et profond, présentant tous types de déficiences et des troubles associés.

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser pour les personnes accueillies un accompagnement individualisé de qualité.
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie.
- Favoriser les liens familiaux ou les liens personnels.
- Permettre à chacun d'assumer un rôle social qui lui soit propre.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et sa participation sociale.
- Développer l'intégration sociale.

FAITS MARQUANTS

- Recrutement une Cheffe de service ainsi qu'une secrétaire à 50% suite au diagnostic réalisé en 2022.
- Dissociation du FAM et du FOH de Bouhet afin de favoriser la prise en compte des spécificités du public accueilli au sein de l'établissement médicalisé.
- Réinterrogation l'orientation MDPH des 6 résidents FOH présents au FAM pour effectuer les démarches de demande de réorientation en FAM
- Reprise du travail avec les IME avec accueil de jeunes pour une évaluation d'orientation, être un relais/répétiteur d'accueil pour les familles et offrir une occasion de pouvoir vivre des expériences en établissement pour adulte et préparer cette étape pour la personne et sa famille.
- Séjour d'échanges grâce au travail en partenariat avec le FAM de Matha
- Développement des relations partenariales IME/FAM - Hôpital Marius Lacroix/FAM.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Projet d'aménagement des locaux doit être pensé à l'échelle des deux établissements.
- Pour favoriser l'ouverture de l'établissement,
- Imbrication FOH/FAM : suite du travail de distinction des deux établissements notamment par l'élaboration du nouveau projet de service du FAM, et la transformation des 6 places FOH en 6 places FAM.
- Développement des organisations de travail et de la communication
- Réorganisation du volet médical FOH / FAM
- Développement des outils de communication adaptés au public
- 3 camps proposés
- La référence éducative : dès avril 2024, les références éducatives vont évoluer vers plus de proximité. Des formations seront dispensées aux professionnels pour mieux comprendre le rôle, les missions et les outils à dispositions des référents éducatifs
- Développement de la collaboration avec l'EMEICO et le CMP pour redéfinir les critères d'admission : plus de 40 dossiers de candidatures ont pu être traités et une liste d'attente constituée
- Développement des moments de partages / festifs, 2 camps pour les résidents, avec les familles et les partenaires
- Les élections du nouveau CVS 2023
- Développement du dialogue avec les familles pour construire le FAM de demain ensemble
- Rencontrer individuellement les partenaires et prestataires pour faire un état des lieux de la collaboration et des difficultés rencontrées

FOH de Bouhet

2 Chemin de la Mouchenière
17540 BOUHET
Tél : 05 46 68 20 00
Courriel : foh.fam.bouhet@unapei17.org
Chef de service : Colombe MAIART
Secrétariat : Cédrine COLLIGNON



Nombre de places FOH (agrément)	41
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	0
Nombre de personnes accompagnées FOH au 31/12/2023	44
Nombre de personnes accompagnées accueil temporaire au 31/12/2023	0
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	43,79
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le Foyer de Bouhet accueille et accompagne des personnes de 20 à 60 ans en situation de handicap, présentant tous types de déficiences (avec ou sans troubles associés).

OBJECTIFS & PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser pour les personnes accueillies un accompagnement individualisé de qualité.
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie.
- Favoriser les liens familiaux ou les liens personnels.
- Permettre à chacun d'assumer un rôle social qui lui soit propre.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et sa participation sociale.
- Développer l'intégration sociale.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Reconduction de l'analyse des pratiques en 2024
- Profiter d'un travail global du planning des salariés pour différencier l'action complémentaire des AES / AS / ME / ES Coordo
- Stabilisation de l'encadrement suite aux arrêts maladie longue durée (CS) et DAP sur fin 2023 et 2024
- Réécriture du projet d'établissement
- Formalisation de la nouvelle organisation du FOH par entité.
- Mise en place du référent santé dans le cadre du parcours santé adulte porté par l'ensemble des FOH, pour recentrer l'action des accompagnants éducatif autour de la mise en place et du suivi du PAP.
- Améliorer le processus d'admission et mieux gérer la notion de liste d'attente tout en impliquant l'ensemble de l'équipe à travers des commissions d'admissions.
- Redynamiser la collaboration avec les familles
- Continuer à formaliser le partenariat avec les associations locales relancé en 2023 pour favoriser des projets d'inclusion
- Maintenir les partenariats avec les équipes mobiles pour favoriser la montée en compétence technique, notamment autour de l'accueil des personnes TSA.

- Départ d'une résidente en EHPAD
- Travail de réflexion autour du projet entité mené avec l'ensemble de l'équipe, Déploiement du logiciel Ogirys, Dissociation en cours entre FOH et FAM suite à l'arrivée d'une cheffe de service sur le FAM.
- Collaboration avec l'EMI et l'ETAP (Association Emmanuelle) pour 2 personnes présentant un TSA
- Collaboration avec l'EMEICO pour mieux répondre aux comorbidités psychiatriques de certains résidents

FAITS MARQUANTS

- Accompagnement éducatif impacté par des arrêts maladie longue durée
- Audit par un cabinet indépendant sur les RPS en octobre 2023.
- Réorientation avec le passage de 6 personnes FOH vers le FAM,
- 3 nouvelles personnes accueillies suite au processus d'admission intégrant des phases de stage,
- Travail en collaboration avec une famille pour un résident ayant une orientation MAS
- Développement des activités fonctionnelles communautaires
- Diversification des activités éducatives : 18 propositions
- Participation régulière aux challenges sportifs en lien avec la FF Sports Adaptés
- Participation aux activités culturelles et de loisir tout au long de l'année

FOH Horizon Site Le Thou

22 Rue de La Motte Blanche
17290 LE THOU
Tél : 05 46 56 47 11
Courriel : foh.lethou@unapei17.org
Cheffe de service : Pauline MAILLE
Secrétariat : Joanna GORSKA



Nombre de places FOH (agrément)	27
Nombre de places accueil temporaire (agrément)	1
Nombre de personnes accompagnées FOH au 31/12/2023	26
Nombre de personnes accompagnées accueil temporaire au 31/12/2023	15
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	20
Financement Conseil Départemental	

Activités principales

Le **foyer de vie Horizon du Thou** accueille et accompagne des personnes en situation de handicap de 20 à 60 ans, présentant des troubles du développement intellectuel (avec ou sans troubles associés). Cet établissement est financé par le Conseil départemental.

OBJECTIFS & DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Favoriser pour les personnes accueillies un accompagnement individualisé de qualité en référence aux besoins universels (besoins physiologiques, sécurité physique et psychiques, appartenance, estime de soi et considération, épanouissement).
- Aider la personne accueillie à faire des choix, à s'affirmer, à s'approprier sa propre vie et proposer les adaptations, les soutiens, les appuis pouvant compenser son handicap.
- Favoriser les liens familiaux ou tout autre lien personnel qui peut soutenir la personne dans sa vie.
- Permettre à chaque personne de trouver sa place dans le groupe social, d'assumer un rôle social qui lui soit propre, d'acquiescer des responsabilités et de la reconnaissance de la part de ses pairs.
- Accompagner la personne à maintenir et/ou acquérir des compétences au niveau de son autonomie et favoriser le développement d'une image positive d'elle-même afin qu'elle ait le sentiment d'appartenir à la communauté sur la base d'une réelle participation.
- Agir sur les facteurs physiques, sociaux, environnementaux qui pourraient faire obstacle à son intégration sociale.

FAITS MARQUANTS

- Evolution sectorielle : La transformation de l'offre du secteur médico-social commence à infuser les pratiques professionnelles.
- La refonte des plannings : Au regard des politiques budgétaires, et des besoins de terrain, les roulements des plannings des FOH ont été repensés.

PROJETS & PERSPECTIVES

- Evaluation externe
- Poursuite du projet Unité / travaux
- Elaboration du projet d'établissement
- Projet Villa
- AS référente santé : mise en oeuvre de cette nouvelle fonction
- Evaluation des nouveaux plannings

- Le projet villa : Le projet 14 places à moyen constant a suscité réflexion sur l'usage de locaux existants peu valorisés. Le projet villa a émergé. Suite à une visite du CD, il permettrait l'accueil potentiel de 2 résidents en phase d'autonomisation.
- Le projet unités : Le projet unités s'est poursuivi par une réorganisation interne des lieux de repas et d'activités.
- Gestion de situations de violence / Partenariat : L'année 2023 a été marquée par plusieurs hospitalisations (séjour de rupture, décompensation) suite à des troubles du comportement auto et hétéro-agressifs. Les partenariats avec le secteur psychiatrique et autres services d'expertise ont permis la régulation de ces situations.
- Election CVS : Les élections de nouveaux représentants au CVS se sont organisées le 15 juin 2023. Toutefois, le FOH Horizon déclare une carence de représentants des familles.
- Poursuite du déploiement numérique : L'utilisation du logiciel Ogirys s'est encore développé au cours de l'année 2023, par l'utilisation du calendrier, pour la rédaction des comptes-rendus de réunion d'équipe, et par la rédaction de l'ensemble des projets personnalisés, en sus de l'outil transmissions.

MRS des Quatre Vents de Dompierre sur mer

9 Rue Sainte-Cécile
17139 DOMPIERRE SUR MER
Tél : 05 46 09 06 27



Nombre de places MRS (agrément)	17
Nombre de salariés en ETP au 31/12/2023	22,47

LA MISSION ET L'AGRÉMENT DE LA MRS

La **Maison de Retraite Spécialisée** accueille 33 adultes, femmes et hommes, en situation de handicap avec trouble du développement intellectuel. Le GCCSMS Quatre Vent qui gère la MRS regroupe l'ADEI, Tremä et l'Unapei 17.

La MRS offre un hébergement et des services adaptés permettant à la personne accueillie de maintenir et/ou de développer des liens avec son environnement. Les activités sont proposées dans le milieu ordinaire ou à défaut au plus près des conditions normales de vie.

Elle accompagne et soutient, dans le cadre de la vie quotidienne et sociale, des personnes dont l'avancée en âge nécessite une adaptation régulière de l'accompagnement aux besoins repérés.

Cet établissement est financé par le Conseil départemental.

LES GRANDS AXES DU PROJET

Offrir à la personne adulte accueillie, 365 jours par an, un accompagnement adapté et structuré lui permettant de :

- Maintenir son autonomie, son bien être personnel ;
- Maintenir et favoriser son intégration sociale ;
- Maintenir et développer des liens avec l'environnement.

FAITS MARQUANTS

- Campagne de vaccination en octobre 2023 pour la grippe et le COVID
- 6 formations pour les professionnels
- Dysfonctionnements au niveau des bâtiments ou litiges avec l'OPH : travaux partiellement terminés du local poubelle / point travaux réalisé pour repérer les besoins
- Maintien/reprise des séjours adaptés des résidents sur l'été 2023
- Vacances au Centre du Moulin d'Oléron de l'Association TREMÄ (3 jours pour 2 groupes en juillet et août 2023)
- Organisation d'une fête avec les familles en septembre 2023
- Mise en place d'un partenariat avec le SSIAD de TREMÄ / Renforcement de celui d'EIMECO

PROJETS & PERSPECTIVES

- Passage gestion de la MRS à l'Unapei 17
- Enjeux planning des passations et nuits
- Litige abandon de poste depuis juillet /requalification en démission (pas de provisionnement en comptabilité 31.12)
- Sollicitation de l'infirmière ADEI sur les risques psycho/socio
- Travaux ou réserves encore en attente
- Toilettes suspendues
- Définir les acteurs pour la gestion de l'intendance : entretien des chambres
- Proposition d'augmentation de l'agrément : Accueil de jour séquentiel de répit aux aidants

- Copil qualité
- Réécriture du projet d'établissement
- Utilisation du logiciel événement indésirable
- Nouvelle formule des projets d'accompagnement personnalisés
- Accord de l'appel à projet pour une évaluation et des ateliers autour de la prévention des chutes
- Appel à projet « Fondation des hôpitaux » accord 4000€ pour un atelier théâtre pour l'année 2023-2024



Merci !

Au conseil départemental de Charente-Maritime, et à l'Agence régionale de santé pour la confiance en nos projets,
à nos partenaires publics, institutions, mairies et collectivités,
à nos partenaires privés, aux entreprises clientes de notre ESAT,
à nos prestataires et fournisseurs pour leur contribution au bon fonctionnement de nos établissements.
aux entreprises ayant versé leur taxe d'apprentissage et qui soutiennent ainsi la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation de handicap.
à nos bénévoles, adhérents et aux professionnels de nos établissements.
à nos partenaires associatifs.
Merci à tous ceux qui nous soutiennent !

UNE PERSONNE, UN HANDICAP, UNE VIE, UN DÉFI,
ŒUVRONS ENSEMBLE !

www.unapei17.org

63^e Assemblée générale Unapei 17- Exercice 2023

RAPPORT D'ORIENTATION

Introduction

Au moment de vous adresser ce rapport d'orientation, il m'apparaît utile de l'articuler en respectant les trois objectifs principaux de notre association, tels qu'ils ont été énoncés lors de notre AG de juin 2022. Chacun pourra ainsi voir la logique de nos actions et de nos projets et ce vers quoi ils tendent.

1/ Permettre à chaque personne handicapée d'être actrice de sa vie

Nous avons amorcé en 2023 l'ajustement de notre organisation, par la réécriture de nos projets d'établissements et services.

Ce travail continue sur l'année 2024. C'est un travail de fond qui prend du temps mais va nous aider à mieux adapter notre association aux transformations sociétales. Mais ayons toujours à l'idée de déployer un accompagnement de qualité sur l'Unapei17.

Le travail commencé en 2023 sur l'autodétermination continuera en 2024 par la formation, des professionnels, des familles qui le veulent et des personnes en situation de handicap. L'autodétermination, cela ne se décrète pas, c'est une façon différente d'accompagner les PH, cela suppose d'adopter la bonne posture afin d'être capable de comprendre et d'aider la personne en situation de handicap à être acteur de ses propres choix.

Nos politiques publics demandent une transformation de nos ESAT, en incitant les travailleurs de ces établissements qui le veulent et qui le peuvent à travailler en milieu d'entreprise ordinaire.

Accompagnons ceux qui le désirent mais soyons vigilants sur les conditions de travail, et continuons à alerter les pouvoirs publics sur le fait que travailler en milieu ordinaire n'est pas accessible à tout le monde.

Les pouvoirs publics ont décrété « l'école pour tous », une belle idée, très louable, un vaste chantier qui s'avère extrêmement délicat. Continuons à en être les garants en accompagnant nos élèves, tout en restant vigilants sur les conditions d'accueil et, aidons leurs parents à s'y retrouver dans la jungle des différents dispositifs.

Toujours dans l'idée de service dédié au répit des familles et des proches aidant continuons à développer notre service « Bulle d'air » et notre « répit estival » qui rencontre un grand succès.

Et rappelons à tous que pour nos jeunes, comme pour nos travailleurs le milieu ouvert n'est pas accessible à tout le monde.

Enfin et surtout, n'oublions pas les plus fragiles, en adaptant au cas par cas notre accompagnement.





2/ Contribuer de façon significative à l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif

Notre commission Accessibilité est très active et montre notre volonté de faire bouger les lignes de la société vers un modèle solidaire et inclusif.

Mais qui doit s'adapter ? La société dans son ensemble ou, comme d'habitude, les personnes en situation de handicap ?

Des partenariats, des conventions ont été signées avec la Police nationale, des communes, des musées, des commerces, et d'autres encore le seront auprès de services publics en 2024. Au moment où j'écris ces lignes, nous travaillons à une convention avec la Gendarmerie de Charente Maritime.

Nos formations S3A (le symbole d'Accueil, Accompagnement, Accessibilité) et notre atelier FALC (Facile à lire et à comprendre) sont déjà reconnus sur notre territoire. Vérifions sur le terrain que l'utilisation du logo S3A correspond bien à la réalité dans les lieux où il est affiché, c'est à dire que les personnes impliquées ont effectivement suivi une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel.

Continuons inlassablement à nous faire connaître auprès du grand public en nous aidant d'une communication active.

Les ESAT s'ouvrent, aidons nos travailleurs qui le veulent à s'engager dans des entreprises ordinaires. Soyons vigilants sur le respect de leurs droits.

Les Présidents de CVS de l'association montent en compétence par le biais des formations qui leurs sont proposées, cela va dans le sens de notre politique de citoyenneté, de démocratie qui va amener le Conseil d'administration à rencontrer les présidents de CVS (Conseil à la Vie sociale) pour des échanges constructifs sur la qualité de vie sur nos établissements et services.

Je sais que plusieurs travailleurs ont signé des contrats à durée indéterminée, bravo à eux !!

Le challenge est beau !!!! Vous êtes nos meilleurs Ambassadeurs.

3/Affirmer notre modèle parental d'entrepreneurs militants

Comme vous le savez, nos budgets sont soumis à des enveloppes contraintes que nous essayons d'optimiser en gardant toujours à l'esprit le bien être des personnes handicapées que nous accompagnons. Nous faisons le choix d'avoir une gestion saine et non pas déficitaire, il y va de notre crédibilité devant nos financeurs. Notre parole n'en aura que plus de poids !

Les associations du secteur médicosocial (CED-H17) se sont groupées pour alerter la Présidente du Conseil Départemental sur une situation rendue difficile en raison du retard des financements promis. Notre souhait est qu'une politique claire et constructive soit finalement adoptée et mis en oeuvre. Notre action est osée mais nécessaire car il en va de la qualité de l'accompagnement et de la pérennité sur le long terme de nos établissements et services.

Pour faire face à la complexité de l'évolution du médicosocial, le conseil d'administration fait preuve de volonté en se formant dans le but de mieux appréhender et analyser les difficultés du secteur. J'en remercie ici tous les membres.

Enfin, un autre point important se fait jour : le conseil d'administration devra développer sa communication envers les familles et les professionnels. Un grand chantier s'ouvre qui, je l'espère, apportera une meilleure compréhension de notre rôle et facilitera la venue de nouveaux parents désireux de donner un peu de leur temps à notre belle association.



Nous devons défendre et décliner à travers nos projets et des actions bien identifiées, les orientations stratégiques de l'Unapei

- Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie
- Accélérer l'évolution de la société
- Affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants

GLOSSAIRE

AAH	Allocation Adulte Handicapé					
AEEH	Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé	CNCPH	Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées	GEVASCO	Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation pour la SCOLARISATION de l'élève handicapé	
AESH	Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap	COMEX	COMmission EXécutive de la MDPH	GOS	Groupe Opérationnel de Synthèse	
AMP	Aide Médico-Psychologique	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	IEN-ASH	Inspecteur de l'Éducation nationale en charge de l'Adaptation et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap	
ANAP	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux	CRA	Centre de Ressources Autisme	IME	Institut Médico-Éducatif	
ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services sociaux et Médico-sociaux	CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Économie	IMP	Institut Médico-Pédagogique	
APA	Allocation personnalisée d'autonomie	CTRA	Comité Technique régional de l'autisme	IMPPro	Institut Médico-Professionnel	
APV	Assistance au parcours de vie	CVS	Conseil de la Vie Sociale	MAS	Maison d'Accueil Spécialisé	
ARS	Agence Régionale de Santé	DAR	Dispositif d'Auto Régulation	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	
ASE	Aide Sociale à l'Enfance	DI	Déficiência intellectuelle	ME	Moniteur Educateur	
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles.	EA	Entreprise Adaptée	MRS	Maison de Retraite Spécialisée	
CAMSP	Centre d'action Médico-Sociale précoce	EMAS	Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation	PAG	Plan d'Accompagnement Global	
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.	ERP	Établissement Recevant du Public	PAI	Projet d'Accueil Individualisé	
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	ES	Educateur(trice) Spécialisé(e)	PCH	Prestation de Compensation du Handicap	
CEAA	Centre d'Expertise Autisme Adultes	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées	
CED-H17	Comité d'Entente Départemental Handicap Charente-Maritime	ESMS	Établissement et service Social et Médico Social	PIAL	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé	
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	ESS	Équipe de Suivi de Scolarisation	PPI	Projet Pédagogique Individuel	
CH	Collectif Handicaps	ETP	Équivalent temps plein	PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation	
CIH	Comité Interministériel du Handicap	ETS	Éducateur technique spécialisé	PRS	Programme Régional de Santé	
CMI	Carte Mobilité Inclusion	FALC	Facile À Lire et à Comprendre	PJM	Protection juridique des majeurs	
CMP	Centre Médico-Pédagogique	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé	PTA	Plateforme Territoriale d'Appui	
CNSA	Caisse Nationale de la Solidarité	FH	Foyer d'Hébergement	PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale	
		FDV	Foyer de Vie	QVT	Qualité de Vie au Travail	
		FOH	Foyer Occupationnel avec hébergement	RAE	Reconnaissance des acquis de l'expérience	
		FOJ	Foyer Occupationnel de jour	RAPT	Réponse Accompagnée Pour Tous	
		GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale	RBPP	Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles	
				RPS	Risques Psycho-Sociaux	
					RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
					S3A	Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité
					SAAJ	Service d'Accueil et d'Activités de Jour
					SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
					SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
					SDEI	Service départemental de l'école inclusive
					SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
					SIPFP	Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
					SEES	Services d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé
					TDAH	Troubles du Déficit de l'Attention avec Hyperactivité
					TDI	Trouble du développement intellectuel
					TMA	Technicien Moniteur Atelier
					TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
					TND	Trouble du Neuro Développement
					UHE	Unité hospitalière pour enfants
					ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
					UE	Unité d'Enseignement
					UEE	Unité d'Enseignement Externalisée
					UEMA	Unité d'enseignement en maternelle Autisme
					VAE	Validation des acquis de l'expérience

Retrouvez les informations et les actualités de l'association sur notre site internet

www.unapei17.org

Pour vous, ce n'est qu'une brioche...

pour les associations Unapei c'est un soutien pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.



Alors, n'hésitez plus et, en octobre, cédez à la gourmandise solidaire.

Cette année, les bénévoles des associations du réseau Unapei vous donnent rendez-vous du 14 au 20 octobre 2024 pour découvrir des projets concrets auxquels vous pouvez contribuer. Directement utiles aux personnes accompagnées, vos achats de brioches et vos dons sont essentiels pour contribuer à leur réussite. Les journées solidaires des associations Unapei « **Opération brioches** » sont organisées dans de nombreux départements. Venez à notre rencontre sur les marchés, dans les centres commerciaux et autres commerces... les bénévoles vous attendent et comptent sur votre soutien.

BIEN FAIRE EN ÉTANT TOUT SIMPLEMENT EXCELLENT

IL Y A DE QUOI ÊTRE FIER

Geoffrey est en situation de handicap. Pour lui travailler, c'est être autonome. Alors Geoffrey fait toujours tout pour être excellent. Et quand on fabrique des céréales, être excellent c'est délicieux.

Découvrez le 1^{er} réseau de prestataires responsables sur unapeientreprises.fr

Unapei & Entreprises accompagne dans l'emploi plus de 60 000 personnes avec un handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Avec le soutien de  agefiph

 **Unapei**
& ENTREPRISES
fiers de bien faire



Société



Éthique



Inclusion



Entrepreneurs militants



Accessibilité



CHARENTE MARITIME - 17

www.unapei17.org

ZI les 4 Chevaliers
6 avenue Eric Tabarly
17180 Périgny

Tél. 05 46 27 13 60
siege.social@unapei17.org

